



**Premier projet  
Cadre d'action pour combattre l'insécurité alimentaire et la malnutrition lors des crises  
prolongées (CSA-A4A)**

**Groupe de soutien technique, Rome, juin 2014**

**DOSSIER DE RESSOURCES EN LIGNE  
TRANSFORMER LES PRINCIPES EN ACTION**

**Table des matières**

<b>Annexe A – Exemples de politiques et de mesures .....</b>	<b>2</b>
<b>Annexe B – Études de cas .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe C – Documents de référence.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe D – Glossaire sélectif .....</b>	<b>51</b>

## **Annexe A – Exemples de politiques et de mesures**

### **A.1 Introduction**

Cette annexe cible les responsables politiques et les décideurs chargés de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant les crises prolongées. Elle a pour objet de les inspirer et de les guider dans l'élaboration et l'exécution de politiques et de mesures conformes aux principes du CSA-A4A.

Les utilisateurs de cette annexe sont encouragés à étudier ces exemples, ces orientations et ces outils de façon plus approfondie et à prendre contact avec les personnes ayant contribué à l'élaboration de ces instruments afin d'apprendre de l'expérience d'autrui et de déterminer les approches applicables dans leur contexte.

L'annexe comprend les types suivants de ressources liées aux principes:

- Exemples de politiques et de mesures nationales (y compris des programmes) de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant les crises prolongées. Les exemples de bonne pratique sont parfois limités, d'où la nécessité du CSA-A4A. Certains exemples fournis décrivent des politiques et des mesures qui ne respectent pas les principes, et ce afin d'illustrer les limites de ces instruments pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
- Exemples d'initiatives mondiales et régionales visant à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de mesures à l'échelle régionale et au niveau des pays.
- Exemples de directives et d'outils susceptibles d'aider à l'application des principes.
- Mesures possibles à mettre en œuvre pour concrétiser les principes.

Les exemples présentés à l'Annexe A n'impliquent aucune approbation de la part du Comité de la sécurité alimentaire mondiale ni des États membres ou d'autres participants. Ils sont fournis à des fins d'illustration uniquement et ont été choisis sur la base des critères ci-dessous par le Groupe de soutien technique qui a accompagné la rédaction du CSA-A4A:

- Les exemples doivent faire clairement écho au principe qu'ils illustrent et contribuer à montrer de quelle façon celui-ci peut être transformé en action.
- Ils doivent illustrer différents types de crises prolongées, et ne pas être utilisés plus d'une fois si possible.
- Ils doivent donner la priorité aux politiques et aux mesures élaborées et conduites par les gouvernements et d'autres parties prenantes nationales, mais présenter aussi des politiques et des mesures mondiales et régionales menées par des entités régionales, des organisations internationales, des donateurs ou des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, sous réserve que ces politiques et mesures éclairent les principes traités.

Comme indiqué à la section consacrée à la voie à suivre dans la première partie, les décideurs et les directeurs de programme sont encouragés à l'avenir à échanger leurs exemples de politiques, de stratégies, de plans, de directives opérationnelles, d'outils et de résultats d'évaluations ou encore d'enseignements tirés de l'expérience.

Les exemples fournis à l'Annexe A doivent servir de point de départ à la constitution d'un référentiel public de bonnes pratiques et d'outils susceptibles d'être utilisés par l'ensemble des pays et des parties prenantes pour prévenir, atténuer, voire éliminer l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant les crises prolongées.

## **Principe 1**

*On trouvera ci-après des exemples de mesures que l'on peut prendre dans le cadre d'une approche fondée sur les droits pour inscrire le droit à l'alimentation dans les cadres juridiques nationaux, et des exemples de mécanismes officiels et informels de responsabilité dans les contextes de crise prolongée ou de risque d'une telle crise.*

### **A.1.1 Malawi: vers une loi-cadre nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>1</sup>**

Le Malawi est un pays où les niveaux d'insécurité alimentaire chronique sont élevés et qui a, dans un passé récent, connu des crises alimentaires aiguës et répétées, provoquées par des catastrophes naturelles. Un quart des Malawiens sont «ultra-pauvres», ce qui signifie que leur revenu est inférieur au coût estimé de l'apport énergétique journalier recommandé.

Environ la moitié des enfants de moins de 5 ans montrent des signes de malnutrition chronique. On estime que 48 pour cent sont trop petits compte tenu de leur âge (retard de croissance), que 30,6 pour cent ont un poids insuffisant pour leur âge (insuffisance pondérale) et que 11,4 pour cent ont un poids trop faible au vu de leur taille (émaciation). Les sécheresses et les inondations poussent en moyenne 265 000 personnes supplémentaires dans la pauvreté tous les ans et occasionnent une perte annuelle moyenne de 1,7 pour cent du PIB.

Le Malawi dispose d'un large éventail de politiques et de stratégies bien rédigées et clairement orientées qui visent à accélérer la concrétisation du droit à une nourriture suffisante. Il lui manque toutefois un cadre plus solide qui fasse le lien entre ses multiples politiques, stratégies et programmes et crée des effets de synergie entre les différents instruments. Idéalement, un cadre de ce type pourrait être ancré dans la législation, à travers une loi-cadre nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle/le droit à l'alimentation. Le Rapporteur spécial a été encouragé par l'intérêt pour une telle loi-cadre qu'ont manifesté ses interlocuteurs au sein du Gouvernement et dans la société civile. Les premiers pas en ce sens ont déjà été faits à l'occasion de débats autour d'un projet de loi sur la sécurité alimentaire, rédigé en consultation avec des organisations de la société civile sous l'égide du Réseau national pour le droit à l'alimentation.

Le Rapporteur spécial encourage le Gouvernement à relancer cette proposition, en consultation avec les parties prenantes concernées, à savoir les commissions parlementaires, la Commission des lois et la Commission des droits de l'homme du Malawi, les organisations de la société civile, les associations d'agriculteurs et le secteur privé.

### **A.1.2 Sierra Leone: création de mécanismes communautaires de règlement des différends pour la médiation et la résolution de problèmes liés à la sécurité alimentaire et au droit à l'alimentation<sup>2</sup>**

En Sierra Leone, la fourniture gratuite de services parajuridiques à une communauté a débouché sur des solutions locales tout en renforçant la responsabilité et la transparence. Dirigée par le Centre juridique d'accès à la justice, cette expérience montre qu'une autre voie est possible pour résoudre les différends entre les citoyens ou les communautés, et les fonctionnaires de l'Administration lorsqu'une procédure officielle est trop coûteuse, inaccessible ou culturellement inacceptable.

L'expérience s'est déroulée en quatre étapes:

1. sensibilisation aux droits et présentation à la communauté du rôle des assistants juridiques;
2. mise en place de conseils de surveillance composés de membres volontaires dont le rôle est de faire le lien avec la communauté et de servir de voies de communication entre cette dernière et les assistants juridiques mobiles du Centre juridique;
3. recensement, examen et médiation des litiges avec le concours des assistants juridiques;

<sup>1</sup> Source: End of mission statement by the Special Rapporteur on the Right to Food, Malawi, 12 au 22 juillet 2013 <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=13567&LangID=E>.

<sup>2</sup> Source: FAO 2012. Note d'orientation: Intégrer le droit à une alimentation adéquate aux programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Rome. <http://www.fao.org/docrep/017/i3154f/i3154f.pdf>.

4. renvoi des problèmes complexes ou non résolus à l'avocat-superviseur du Centre juridique.

La médiation a fait intervenir des membres de la communauté, des tiers représentant l'État et des parties prenantes opérant dans le district. Parmi les 11 affaires relatives à la sécurité alimentaire rapportées figuraient un différend entre un propriétaire foncier et l'Institut de recherche agricole de la Sierra Leone et une affaire opposant trois membres de la communauté à une société de construction qui s'était appropriée leurs terrains en détruisant les récoltes sans indemnisation.

Les membres de la communauté ont été dotés des moyens de signaler les questions ayant une incidence sur leurs moyens d'existence, questions qui, sans cela, seraient tombées dans l'oubli. Pour permettre aux communautés de prendre le contrôle du traitement de ces dossiers, des conseils communautaires de surveillance ont été créés. Leur rôle était de suivre les activités des assistants juridiques et d'évaluer si elles leur étaient bénéfiques, d'informer les communautés, et de créer un environnement d'apprentissage dans l'optique d'une médiation pacifique des différends liés à l'alimentation, en renforçant la sensibilisation aux droits.

## **Principe 2**

*On trouvera ci-après des exemples de mesures que l'on peut prendre pour créer et renforcer des plateformes et des partenariats multipartites qui soutiennent les politiques locales, nationales et régionales visant à lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant les crises prolongées et à renforcer la capacité de résistance aux chocs futurs.*

### **A.2.1. Haïti: Commission nationale de lutte contre la faim et la malnutrition (COLFAM) – une plateforme interministérielle au service des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition<sup>3</sup>**

Les situations d'urgence sont récurrentes en Haïti et compromettent souvent les bénéfices potentiels de la lutte contre la malnutrition. Après le tremblement de terre dévastateur de 2010, les inondations provoquées par l'ouragan Sandy dans le nord du pays ont détruit plusieurs centres de récupération nutritionnelle. D'autres régions ont subi une baisse de la production agricole en raison des dommages causés aux récoltes. Haïti recherche donc les moyens d'intégrer pleinement les interventions d'urgence et les activités de préparation aux catastrophes dans sa lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

La Commission nationale de lutte contre la faim et la malnutrition (COLFAM) est chargée de l'orientation stratégique d'ABA GRANGOU, le cadre national stratégique de lutte contre la faim et la malnutrition mis en place par le Gouvernement haïtien. Ce cadre permet de fédérer, de renforcer et d'harmoniser l'action de neuf ministères, de sept organismes autonomes, de la Croix-Rouge Haïtienne (CRH) et de 21 programmes gouvernementaux.

ABA GRANGOU met en œuvre des programmes gouvernementaux par l'entremise des ministères selon trois axes stratégiques: i) programmes de filets de sécurité sociale visant à améliorer l'accès à la nourriture des plus vulnérables; ii) programmes d'investissements agricoles tendant à augmenter la production vivrière nationale; et iii) programmes de fourniture de services essentiels ciblant les familles les plus vulnérables (programmes en faveur de la santé et de la nutrition et amélioration des infrastructures d'eau, d'assainissement et de stockage des récoltes).

La COLFAM est composée de représentants de la Présidence, des services du Premier Ministre, des principaux ministères concernés et du Parlement. L'Unité de coordination nationale ABA GRANGOU (UNAG) est chargée de l'exécution et de la coordination des activités définies dans ce cadre stratégique.

Des organismes des Nations Unies collaborent avec ABA GRANGOU et la COLFAM par le truchement d'un comité technique sur la nutrition intervenant aux niveaux national et départemental, ainsi qu'à l'occasion de tables rondes sectorielles. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est un exemple d'organisation internationale soutenant l'élaboration, avec la participation des parties prenantes, de politiques et de mesures prises en main par le pays.

<sup>3</sup> Source: <http://scalingupnutrition.org/sun-countries/haiti>

### **A.2.2 Sahel et Afrique de l'Ouest: Alliance globale pour l'Initiative Résilience (AGIR)<sup>4</sup>**

Dans la région du Sahel, on estime que 20 pour cent de la population (12 millions de personnes) souffre d'insécurité alimentaire chronique et est exposée aux effets des sécheresses, des mauvaises récoltes, des hausses de prix des produits alimentaires et des conflits. Comme dans la corne de l'Afrique, les épisodes de famine y sont de plus en plus rapprochés, les grandes crises de 2005, 2008, 2010 et 2012 ayant sapé la capacité d'adaptation de la population de la région.

En 2012, l'Union européenne a lancé un nouveau partenariat pour renforcer la résilience face aux crises à venir dans le Sahel. Ce partenariat, baptisé Alliance globale pour l'Initiative Résilience (AGIR-Sahel), vise à s'assurer que les populations du Sahel pourront mieux faire face aux sécheresses futures. AGIR-Sahel part du principe que, bien que les interventions d'urgence soient indispensables pour sauver des vies lors de crises telles que celles survenues ces dernières années, le moment est venu de redoubler les efforts pour aider les populations de la région, et notamment les plus vulnérables, à mieux affronter ces crises répétées.

AGIR-Sahel a pour but d'améliorer la synergie, la cohérence et l'efficacité des initiatives en faveur de la résilience dans la région. Son objectif est de «réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant la mise en œuvre des politiques sahéliennes et ouest-africaines». Placée sous la direction politique et technique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Alliance s'appuie sur les plateformes et réseaux existants, notamment le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA). Bâtie autour de l'objectif « Faim zéro » d'ici 20 ans, l'Alliance a vocation à fédérer les efforts des acteurs de la région et de la communauté internationale autour d'un cadre commun et partagé de résultats. La feuille de route régionale adoptée en avril 2013 précise les objectifs et les principales orientations d'AGIR-Sahel, les pays définissant ensuite leurs «priorités nationales en matière de résilience».

AGIR-Sahel est un exemple d'alliance régionale poursuivant des objectifs communs et menant de manière complémentaire des actions aux trois échelles: i) locale, en appui aux communautés locales et aux initiatives et mécanismes endogènes; ii) nationale, en appui aux programmes d'investissement et aux mécanismes de concertation existants; et iii) régionale, en appui aux plans régionaux et mécanismes mis en place par les trois organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS). Cette alliance internationale réunit des gouvernements, des organisations régionales et leurs partenaires internationaux, ainsi que la société civile.

### **Principe 3**

*On trouvera ci-après des exemples d'outils d'analyse et de systèmes d'information existants que l'on peut utiliser dans des situations de crise prolongée ou lors de chocs récurrents, et qui peuvent contribuer à l'élaboration de politiques et de mesures plus complètes, qui tiennent compte de variables plus larges, telles que la résilience des ménages.*

### **A.3.1. Afghanistan et République démocratique du Congo: analyses de la sécurité alimentaire nationale au moyen du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)<sup>5</sup>**

Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) a été conçu pour répondre aux besoins des décideurs en leur fournissant en temps voulu des connaissances détaillées et concrètes sur la sécurité alimentaire dans différentes régions. La méthode est conforme non seulement au principe visant à effectuer et soutenir des analyses détaillées de la sécurité alimentaire et de la nutrition, mais aussi à d'autres principes énoncés dans le présent document:

<sup>4</sup> Sources: <http://globalallianceforaction.com>; <http://www.oecd.org/site/rpca/agir/#nrp>; [http://ec.europa.eu/echo/policies/resilience/agir\\_en.htm](http://ec.europa.eu/echo/policies/resilience/agir_en.htm)

<sup>5</sup> Source: <http://www.ipcinfo.org/>

- elle est détaillée, les analyses portant sur les causes profondes, les risques, la résilience et les effets directs;
- elle est fondée sur des données probantes;
- elle est multipartite;
- elle fait appel à un cadre d'analyse commun;
- elle permet de parvenir à un consensus technique pour éclairer la prise de décisions;
- elle protège l'analyse technique, fondée sur les droits de l'homme, des intérêts politiques et institutionnels;
- elle permet de suivre l'évolution de la situation et d'émettre des alertes rapides.

*République démocratique du Congo (RDC):* depuis 2008, l'institutionnalisation de l'IPC et son appropriation par le Gouvernement se développent. Au départ, le processus était dirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), mais les responsabilités ont par la suite été transférées au Ministère de l'agriculture. Ces dernières années, le Gouvernement a entièrement pris en main les opérations, tandis que la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) apportaient des fonds ainsi qu'une aide administrative et technique. En RDC, l'IPC a contribué à attirer l'attention sur les urgences humanitaires et les crises prolongées aussi bien à l'est (Sud-Kivu et Nord-Kivu en particulier) qu'à l'ouest du pays (Équateur). Les résultats des analyses effectuées à l'aide de l'IPC sont utilisés, par exemple, pour éclairer les choix de financement opérés par le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) en RDC ainsi que la prise de décisions et les allocations de fonds des donateurs.

*Afghanistan:* l'introduction de l'IPC en Afghanistan date de 2012 et s'est heurtée au début à de multiples difficultés, telles que le manque de données, l'insuffisance des capacités ou encore des préoccupations liées à la sécurité. Malgré ces problèmes, l'IPC a été mis en œuvre avec succès et a rapidement conquis un large soutien du Gouvernement, des donateurs et d'autres parties prenantes. La couverture et la qualité de l'analyse se sont améliorées, et l'IPC porte désormais sur l'ensemble du pays. L'institutionnalisation du dispositif se poursuit à travers le pays, et l'intérêt et le soutien qu'il suscite de la part du Gouvernement, des partenaires de l'IPC et des donateurs ne se démentent pas.

### ***A.3.2 Soudan du Sud: analyse de la résilience comme indicateur de l'impact des projets<sup>6</sup>***

Le renforcement de la résilience est l'un des moyens les plus efficaces d'atténuer – voire de prévenir – l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Ce point doit être pris en compte dans la façon dont les actions humanitaires et les interventions de développement sont élaborées. La résilience est la capacité de faire en sorte que les chocs n'aient pas de conséquences négatives durables sur le développement, y compris sur la sécurité alimentaire des ménages.

En collaboration avec ses partenaires, la FAO a mis au point une méthode permettant de mesurer la résilience des ménages face aux menaces qui font peser sur la sécurité alimentaire les crises d'origine naturelle ou humaine. Le modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (RIMA) détermine et pondère les facteurs qui font qu'un ménage est capable de résister à l'insécurité alimentaire, et évalue leur stabilité au fil du temps. Dans le cadre d'analyse RIMA, la résilience explique pourquoi un ménage retrouve un niveau souhaité de sécurité alimentaire alors qu'un autre ménage, similaire, n'y parvient pas. Le modèle fournit les données probantes nécessaires pour concevoir, apporter, suivre et évaluer plus efficacement l'aide aux populations démunies, en fonction des besoins les plus pressants de celles-ci.

Au Soudan du Sud, l'indice de résilience est utilisé comme un indicateur de l'impact des projets afin de renforcer la stabilité des communautés et d'améliorer durablement leur sécurité alimentaire. Une enquête de référence a été menée en 2012; l'enquête finale aura lieu une fois que la situation au regard de la sécurité se sera stabilisée. Une analyse comparative mettra en évidence les répercussions de la resurgence de la violence sur la résilience des populations et des zones cibles. Les constatations serviront i) à suivre régulièrement les progrès accomplis et les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire pour les ménages bénéficiaires des projets, ii) à faire la synthèse des enseignements tirés de l'expérience, en fournissant aux donateurs et aux parties prenantes des éléments leur permettant de

<sup>6</sup> Pour en savoir plus: <http://www.foodsec.org/web/resilience/measuring-resilience/en/>

planifier et d'investir en connaissance de cause, et iii) à communiquer des profils détaillés de sécurité alimentaire, accompagnés d'informations sur les conditions socioéconomiques, la production agricole et la résilience.

Ce travail novateur contribuera à enrichir les données disponibles sur le rôle de l'analyse de la résilience dans l'amélioration des interventions menées en faveur des populations touchées par des crises, et guidera l'amélioration de la conception des analyses futures.

### **A.3.3 Pakistan: méthode multipartite d'évaluation du rétablissement des moyens d'existence (LRA)<sup>7</sup>**

La LRA est un outil d'enquête adopté par le module de la sécurité alimentaire du Comité permanent interorganisations au Pakistan pour mesurer les répercussions des grands épisodes annuels d'inondation qui se sont succédé dans le sud du pays, le redressement qui a suivi ces catastrophes, et la résilience des ménages touchés. Il s'agit d'un outil multipartite, approuvé par les autorités locales, provinciales et fédérales, qui a été élaboré et mis en œuvre par le module de la sécurité alimentaire en place au Pakistan, en étroite collaboration avec les acteurs concernés.

Les résultats préliminaires sont partagés et débattus par les parties prenantes au niveau provincial, et des ateliers sont organisés pour parvenir à un consensus sur les conclusions et les implications pour les programmes. La LRA a été conduite trois années consécutives (en 2011, 2012 et 2013), ce qui a permis une analyse à plus long terme de l'évolution des moyens d'existence et de l'efficacité des interventions en faveur du redressement.

L'analyse est détaillée et porte sur les causes tant immédiates que sous-jacentes de la vulnérabilité. Elle fournit une évaluation de la qualité, de l'ampleur et de l'adéquation du soutien apporté aux moyens d'existence dans un contexte d'exposition chronique aux risques naturels et en présence de problèmes complexes de gouvernance.

Le renouvellement de l'enquête sur plusieurs années consécutives offre une vaste base de données factuelles susceptible d'être utilisée pour appuyer durablement et de façon ciblée les communautés et les ménages touchés par des chocs prolongés et répétés. Du fait de la taille importante des échantillons, il est possible d'estimer très précisément la situation et l'évolution du capital humain, naturel, physique, financier ou social ainsi que les effets directs obtenus en matière de sécurité alimentaire à l'échelle des ménages.

### **A.3.4 Soudan du Sud: appui à des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition nationaux et résilients en pleine crise**

Dans les situations de crise prolongée, il est essentiel de disposer de systèmes d'information fiables sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour étayer à la fois la planification de l'aide humanitaire immédiate et le développement à plus long terme. En raison de l'exposition prolongée aux chocs et de l'insécurité alimentaire chronique, les systèmes d'information doivent tenir compte de la résilience réelle des ménages (et des unités d'analyse de plus haut niveau).

De même, il est tout aussi essentiel de veiller à ce que les pouvoirs locaux s'approprient les analyses et les évaluations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, de produire les informations voulues pour permettre de fonder l'élaboration des politiques sur des éléments probants et de consolider l'obligation de rendre compte aux populations touchées. L'appropriation par les pouvoirs locaux contribue à la réalisation de deux grands objectifs: l'amélioration du processus décisionnel et l'amélioration de la gouvernance.

L'importance de systèmes d'information fiables, s'agissant des informations fournies et des institutions qui y sont liées, était un élément du programme de développement du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) pendant les vingt années de guerre civile. Avant la signature de l'accord de paix global, le New Sudan Centre for Statistics and Evaluation (NSCSE) était l'institution du MPLS chargée de recueillir et d'analyser les informations sur la sécurité alimentaire. Le NSCSE, financé par Christian Aid (Royaume-Uni), USAID et Norwegian People's Aid, recueillait des informations sur la

---

<sup>7</sup> Voir: <http://foodsecuritycluster.net/countries/pakistan>

sécurité alimentaire et les moyens d'existence en s'appuyant sur les connaissances locales. En collaboration avec Save the Children (Royaume-Uni), le PAM, la FAO et le Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) d'USAID, le NSCSE utilisait ces informations pour définir des zones en matière de subsistance afin de contribuer au suivi de la situation en matière de sécurité alimentaire.

Après la signature de l'accord de paix global, les informations qui avaient été recueillies par le NSCSE ont alimenté les travaux de la mission d'évaluation conjointe et les capacités du NSCSE ont été suffisantes pour effectuer le recensement de la population du Soudan du Sud. Les partenaires de coopération ont soutenu le renforcement des capacités institutionnelles nationales de production et d'analyse d'informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le NSCSE est aujourd'hui l'Office national de statistique de la République du Soudan du Sud.

L'insécurité et le conflit qui minent le Soudan du Sud depuis décembre 2013 menacent la viabilité des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier au niveau de l'État. Cela étant, grâce à une conception programmatique souple, le projet de système d'informations sur l'agriculture et l'alimentation AFIS<sup>8</sup>, financé par l'Union européenne, continue de contribuer à l'analyse des informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition au beau milieu de la crise récente et au renforcement continu des capacités des institutions.

En mettant l'accent sur la prise en main par les pouvoirs publics et sur l'appropriation par les pays, et en renforçant les capacités à long terme au lieu de créer de nouveaux systèmes parallèles, la communauté internationale a changé positivement le type de soutien qu'elle apporte, jetant ainsi les bases d'un développement à long terme.

#### **Principe 4**

*Les exemples présentés ci-dessous montrent comment des approches stratégiques et des interventions programmatiques innovantes peuvent contribuer à la protection, à la promotion et à la reconstruction des moyens d'existence dans les situations de crise prolongée, et prouvent qu'il est possible de faire effectivement le lien entre approches humanitaires et approches de développement.*

##### **A.4.1 Corne de l'Afrique: dispositif régional pour la résistance à la sécheresse et la viabilité (IDDRSI) et Unité d'analyse de la résilience à l'échelle régionale (RAU)**

Face à la grave sécheresse qui a dévasté la région en 2010/2011, le Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a été chargé de coordonner la conception et la mise en œuvre d'une stratégie visant à instaurer un dispositif régional pour la résistance à la sécheresse et la viabilité (IDDRSI).

Cette stratégie a été mise au point en collaboration avec des institutions spécialisées de l'IGAD, des acteurs publics et non étatiques des États membres et d'autres parties prenantes touchées par la sécheresse ou participant à la lutte contre ses effets, dont le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), des organismes des Nations Unies et des partenaires de développement.

De 2013 à 2017, elle guidera et éclairera la conduite d'initiatives de résistance à la sécheresse aux niveaux national, régional et international, concertées et harmonisées grâce à la coordination et à la direction générales du Secrétariat de l'IGAD. La stratégie IDDRSI reconnaît qu'il est nécessaire d'aborder la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition chroniques de manière cohérente et globale, et s'attaque à la pauvreté profonde et à la dégradation de l'environnement afin de renforcer la résilience des communautés et des ménages face aux effets des sécheresses et d'autres chocs dans la région. Les sept domaines d'intervention prioritaires sont les suivants:

- accès équitable aux ressources naturelles et utilisation durable de ces ressources;
- accès aux marchés, facilitation des échanges et fourniture de services financiers souples;

<sup>8</sup> Voir: <http://www.fao.org/news/story/fr/item/176691/icode/>

- accès équitable au soutien des moyens d'existence et aux services sociaux de base;
- capacités de gestion des risques de catastrophe et préparation à intervenir efficacement;
- réalisation et exploitation de travaux menés dans les domaines de la recherche, de la connaissance, des technologies et de l'innovation;
- prévention et résolution des conflits et consolidation de la paix;
- mécanismes de coordination, arrangements institutionnels et partenariats<sup>9</sup>.

En 2013, l'IGAD a demandé à la FAO, au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au PAM de créer une Unité d'analyse de la résilience pour appuyer la Stratégie par l'amélioration de la mesure et de l'analyse de la résilience à l'échelle régionale. Ce partenariat sur cinq ans doit permettre à l'IGAD, à ses États membres et à d'autres parties prenantes concernées d'élaborer des analyses robustes de la résilience, et de se doter des capacités nécessaires pour les mener à bien dans l'avenir, afin de concevoir des politiques et des programmes fondés sur des données probantes, de les mettre en œuvre et d'en évaluer l'impact.

La stratégie IDDRSI est un bon exemple de création d'un cadre commun d'élaboration de programmes nationaux et régionaux dans le but de renforcer la résilience à la sécheresse en tirant parti d'approches innovantes et en œuvrant en faveur d'une plus grande durabilité dans la région de l'IGAD.

#### **A.4.2 Éthiopie: un programme mixte de secours et de développement<sup>10</sup>**

Envisager la situation sous l'angle de la résilience implique d'élaborer des politiques et des mesures qui associent de manière innovante le secteur des secours et celui du développement. Ces dix dernières années, le Gouvernement éthiopien et divers partenaires de développement internationaux ont expérimenté des programmes novateurs combinant des éléments de ces deux secteurs.

Le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) de l'Éthiopie a été mis en place en 2005 par les pouvoirs publics dans le cadre d'une stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire chronique. Il apportait une solution originale à deux problèmes majeurs: i) la nature ponctuelle, irrégulière et imprévisible des programmes de transfert classiques et ii) l'opinion communément admise selon laquelle l'attention excessive portée aux secours fait obstacle à un développement rural durable. En associant protection sociale et création d'équipements publics, le PPSAP contribue tout à la fois aux secours et au développement à plus long terme<sup>11</sup>.

Le PPSAP fournit des espèces et des vivres aux personnes ayant des besoins alimentaires prévisibles, sous une forme qui permet aussi à ces personnes d'améliorer leurs moyens d'existence, et donc leur résilience aux chocs futurs.

Il arrive toutefois qu'un choc provoque une insécurité alimentaire transitoire, dont l'ampleur dépasse ce que peut gérer le PPSAP dans sa version standard. Un appui temporaire complémentaire s'impose alors. Dans ce cas, des fonds supplémentaires sont prélevés sur le budget conditionnel du PPSAP, puis, une fois ce budget épousé, sur le mécanisme de financement des risques. Ce dernier permet de transposer le PPSAP à plus grande échelle en période de crise et vise à réduire le délai «normal» nécessaire pour lancer une intervention humanitaire, de sorte que les ménages reçoivent une assistance avant d'être frappés par les effets d'un choc.

Dans le Global Humanitarian Assistance Report 2012, il est noté que les réponses rapides aux alertes et le renforcement accéléré du PPSAP ont contribué à atténuer de manière significative les répercussions générales de la crise alimentaire de 2011. Le coût par bénéficiaire dans les régions où le

---

<sup>9</sup> IGAD. 2013. The IDDRSI Strategy - IGAD Drought Disaster Resilience and Sustainability Initiative. ([http://www.itacaddis.org/docs/2013\\_09\\_24\\_07\\_50\\_06\\_IDDRSI%20Strategy%20Revised%20January%202013.pdf](http://www.itacaddis.org/docs/2013_09_24_07_50_06_IDDRSI%20Strategy%20Revised%20January%202013.pdf)).

<sup>10</sup> Source: Humanitarian Exchange Magazine, n° 53, mars 2012. «How Ethiopia's Productive Safety Net Programme (PSNP) is responding to the current humanitarian crisis in the Horn» (<http://www.odihpn.org/humanitarian-exchange-magazine/issue-53>).

<sup>11</sup> Indice de la faim dans le monde 2013. Welthungerhilfe/Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)/Concern Worldwide (<http://www.ifpri.org/ghi/2013>).

programme élargi a été utilisé à été estimé à 53 USD, contre 169 USD là où une intervention d'aide humanitaire classique avait été menée<sup>12</sup>.

Le PPSAP est un exemple de programme de protection sociale à long terme pris en main par le pays, qui crée des moyens d'existence résilients et peut être transposé à plus grande échelle en cas de choc. À ce titre, cette expérience est riche d'enseignements et constitue une aide précieuse pour l'élaboration d'approches similaires ailleurs.

#### **A.4.3 Soudan du Sud: relier les efforts de secours, de reconstruction et de développement pour la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>13</sup>**

Après des décennies de guerre civile, le nouvel État indépendant du Soudan du Sud a rencontré de nombreuses difficultés en matière d'édification de l'État, de règlement des conflits et de soutien aux moyens d'existence. L'insécurité alimentaire est un problème grave dans le pays, celui-ci se caractérisant par une production agricole faible, un manque d'infrastructures et un mauvais accès aux marchés agricoles. Pour répondre aux besoins complexes en matière de sécurité alimentaire, le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) travaille avec le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies en vue de relier les efforts de secours, de reconstruction et de développement.

L'Allemagne soutient l'aide au développement transitoire à moyen terme pour les réfugiés qui rentrent au pays et pour les communautés d'accueil, ainsi que le développement à plus long terme des marchés agricoles en s'efforçant d'agir en faveur des chaînes de valeur et d'apporter conseils et appui au ministère de l'agriculture du Soudan du Sud. Les objectifs sont les suivants: i) l'accroissement et la diversification de la production et de la productivité agricoles, ii) le développement du marché agricole et l'amélioration de l'accès au marché des petits exploitants, iii) la stabilisation de l'offre d'aliments locale, iv) l'amélioration de la création de revenus et v) la garantie de la sécurité alimentaire et de la résilience des ménages.

Parallèlement, le PAM cherche au Soudan du Sud, dans le cadre de son initiative «Achats au service du progrès», à stimuler la production agricole et à améliorer l'accès au marché des petits exploitants et des exploitants familiaux. Le PAM offre un débouché commercial garanti pour les denrées alimentaires de base produites par les agriculteurs sud-soudanais et redistribue les aliments achetés grâce à ses programmes d'aide alimentaire. Cette approche permet non seulement d'apporter une aide alimentaire immédiate aux communautés bénéficiaires, mais aussi de favoriser l'accroissement de la production agricole et de créer un marché pour les petits exploitants.

Bien conscients des synergies qu'il était possible de trouver dans ces activités, le BMZ et le PAM ont conçu des interventions complémentaires. Les deux organismes s'attachent surtout à aider les petits exploitants à accroître leur production et à améliorer la qualité de leurs produits (le BMZ soutenant des écoles pratiques d'agriculture et le renforcement des organisations d'agriculteurs) afin que la production satisfasse aux normes pour les achats dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès (le PAM dispensant des formations sur la manutention après récolte, la qualité des marchandises et la gestion des entrepôts). Aujourd'hui, les organisations d'agriculteurs gèrent les entrepôts qui ont été construits avec le soutien du BMZ et du PAM, afin d'approvisionner le marché.

Mais contribuer à l'accès au marché grâce au programme d'achats au service du progrès n'est qu'un des éléments de la coopération entre le BMZ et le PAM. Les diverses interventions de renforcement des capacités contribuent à permettre aux exploitants de produire et de vendre leur production à tout acheteur potentiel et aident à l'établissement de liens entre les différents acteurs le long de la chaîne de valeur. On répond ainsi aux besoins immédiats d'aide alimentaire qui s'expriment dans certaines régions du pays tout en jetant les bases d'un développement durable dans d'autres régions.

#### **A.4.4 Programmes innovants: transferts monétaires**

<sup>12</sup> Global Humanitarian Assistance Report 2012 ([http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2012/07/GHA\\_Report\\_2012-Websingle.pdf](http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2012/07/GHA_Report_2012-Websingle.pdf))

<sup>13</sup> Voir: <http://www.wfp.org/purchase-progress/news/blog/video-produced-south-sudan>

De plus en plus de données probantes attestent que les transferts monétaires ont de nombreux effets positifs et permettent d'optimiser l'utilisation des ressources. Les distributions d'aides en espèces et de bons peuvent être des moyens rapides et avantageux de fournir une assistance pendant les crises prolongées. Lorsque les conditions s'y prêtent, elles peuvent donner aux bénéficiaires les moyens de prendre des décisions et de faire des choix en fonction de leurs besoins, et donner un coup de fouet à l'économie locale sans effets inflationnistes indésirables.

Un nombre croissant de donateurs et d'organismes mettent en œuvre des programmes fondés sur la distribution d'espèces et élaborent des politiques en ce sens:

- Dans son examen 2010–2011 de l'aide bilatérale, le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni annonçait une augmentation des engagements en faveur des programmes de transferts monétaires et le versement d'aides importantes au profit du Kenya, du Pakistan, de l'Éthiopie et du Bangladesh<sup>14</sup>.
- L'Union européenne a fait des programmes fondés sur les aides en espèces et les bons une priorité sectorielle. De 2007 à 2010, la part des fonds destinés à ces types de programmes a plus que doublé, si bien qu'aujourd'hui tous les programmes d'assistance alimentaire financés par la Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO) en Haïti et au Pakistan ont une composante utilisant des espèces ou des bons<sup>15</sup>.
- En 2008, le PAM a mis en œuvre la politique exposée dans le document intitulé «Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: enjeux et perspectives». Depuis lors, ses programmes utilisant des aides en espèces et des bons se sont grandement développés, le nombre de projets prévus étant passé de cinq interventions en 2008 à 35 en 2010<sup>16</sup>.

En 2012, la Somalie a reçu 33 millions d'USD dans le cadre de programmes humanitaires fondés sur des transferts monétaires<sup>17</sup>. Une déclinaison de ces programmes, appelée «Espèces contre travail» (ECT), fournit une aide immédiate en espèces tout en jetant les bases d'un redressement à moyen terme. En effet, ce type d'activités rétablit tout à la fois les moyens d'existence et les infrastructures. Les possibilités de travail qu'offrent les activités ECT permettent aux personnes vulnérables de rester dans leur communauté, ce qui évite de nouveaux déplacements et préserve les liens sociaux. Conjuguées à d'autres interventions, les activités ECT contribuent à asseoir une stabilité qui empêchera les crises de se répéter.

Compte tenu de la reconnaissance croissante de l'utilité des programmes de transferts monétaires dans les situations humanitaires, la faisabilité de leur extension et de la mesure de leur efficacité, en particulier sous l'angle de la parité hommes-femmes, fait maintenant l'objet d'un examen plus minutieux. La participation plus systématique des bénéficiaires et de leur communauté au suivi et à l'évaluation des programmes de transferts monétaires et la prise en compte des questions de parité et de nutrition dès la phase de conception<sup>18</sup> devraient améliorer l'efficacité de la programmation<sup>19</sup>.

<sup>14</sup> Source: Ministère du développement international (DFID), 2011. Disponible à l'adresse suivante: <http://r4d.dfid.gov.uk/PDF/Articles/cash-transfers-literature-review.pdf>

<sup>15</sup> Source: Commission européenne, Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO), 2013. Disponible à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/echo/policies/sectoral/cash\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/echo/policies/sectoral/cash_fr.htm)

<sup>16</sup> Programme alimentaire mondial (PAM), 2011. Disponible à l'adresse suivante: <http://home.wfp.org/stellent/groups/public/documents/resources/wfp232630.pdf>

<sup>17</sup> Source: Global Humanitarian Assistance Report (GHA), 2013. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2013/07/GHA-Report-2013.pdf>. D'après une analyse des données du Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

<sup>18</sup> Voir <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ib79.pdf> (p. 6) pour des informations sur les transferts monétaires et les effets directs obtenus en matière de nutrition au Niger.

<sup>19</sup> Ministère du développement international (DFID), 2013. Disponible à l'adresse suivante: [www.gov.uk/government/news/dfid-research-transforming-cash-transfers](http://www.gov.uk/government/news/dfid-research-transforming-cash-transfers)

#### **A.4.5 Bande de Gaza: utilisation de l'agriculture urbaine dans la lutte contre l'insécurité alimentaire**

Plus de la moitié des ménages vivant dans la Bande de Gaza sont encore soit victimes de l'insécurité alimentaire (44 pour cent), soit vulnérables à l'insécurité alimentaire (16 pour cent)<sup>20</sup>. Il apparaît que les approches intégrant l'agriculture urbaine améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition à court et long termes, favorisent la génération de revenus et la création d'emplois et contribuent à l'autonomisation et à l'inclusion sociale. Devant les restrictions d'accès à la terre et aux fonds de pêche, l'inflation des prix des produits alimentaires, l'urbanisation rapide et la très forte densité démographique, les jardins cultivés sur le toit des maisons et les potagers familiaux jouent un rôle vital pour renforcer la résilience des ménages palestiniens.

Faisant fond sur les innovations communautaires, plusieurs organisations de la société civile locales et internationales présentes dans la Bande de Gaza, parmi lesquelles les comités palestiniens d'aide à l'agriculture, l'Union of Agricultural Work Committees et Oxfam Italie, ont mis au point des programmes de développement agricole urbains et périurbains dont l'objet est de progresser sur les aspects suivants:<sup>21</sup>

- chaînes de valeur agricoles urbaines;
- projets de récupération d'eau en milieu urbain;
- remise en état et culture intégrées des terres;
- accès aux marchés locaux;
- innovation et recherche;
- petites entreprises et micro-entreprises;
- amélioration de la productivité et réduction des déchets alimentaires;
- amélioration de la nutrition et systèmes de production d'aliments sains.

Les organisations et les organismes internationaux adhèrent également à cette approche. Depuis 2011, la FAO a apporté son appui à 500 jardins cultivés sur les toits et potagers familiaux à Gaza, et a aussi expérimenté des systèmes d'aquaponie. Ces derniers se composent d'installations verticales aménagées sur le toit des maisons ou dans des potagers familiaux, et reliées à un bassin d'élevage de poissons. Ce système de production intégré tire parti des synergies entre l'aquaculture (élevage de poissons) et l'horticulture (culture de légumes ou de fruits), et peut fonctionner là où il n'y a pas de terres, où l'espace est très limité et où les ressources sont rares.

Les eaux usées issues des bassins de pisciculture servent à irriguer les jardins verticaux installés sur les toits et font office d'engrais organique, ce qui accroît la production de légumes ou de fruits sans qu'il soit besoin d'apporter des engrains chimiques. Inversement, les déchets végétaux sont utilisés pour nourrir les poissons. Les systèmes aquaponiques constituent une source peu onéreuse de protéines animales et de vitamines et améliorent donc grandement les régimes alimentaires et la santé des ménages<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Équipe de pays des Nations Unies dans le Territoire palestinien occupé. 2012. Gaza in 2020: a liveable place? p. 6. (disponible à l'adresse suivante: <http://www.unrwa.org/userfiles/file/publications/gaza/Gaza%20in%202020.pdf>).

<sup>21</sup> Voir: <http://site.iugaza.edu.ps/halnajar/files/2010/03/Urban-agriculture-and-ecosanitation-the-strategic-potential-toward-poverty-alleviation.pdf> et [http://www.eldis.org/fulltext/urban\\_agriculture\\_gaza.pdf](http://www.eldis.org/fulltext/urban_agriculture_gaza.pdf).

<sup>22</sup> Voir: [http://www.preventionweb.net/files/33680\\_fao.pdf](http://www.preventionweb.net/files/33680_fao.pdf)

## Principe 5

Les exemples ci-après montrent comment on peut appliquer à une situation de crise prolongée les actuelles lignes directrices du CSA sur la gouvernance responsable des régimes fonciers. Ils montrent aussi qu'il est important d'analyser les conflits pour donner une base solide au consensus concernant l'utilisation et la gestion des ressources communes et l'accès à ces ressources. Enfin, ils montrent que la prise en compte des questions de parité hommes-femmes lorsqu'il s'agit de permettre l'accès aux avoirs productifs et le contrôle de ces avoirs peut générer, notamment, un avantage économique.

### **A.5.1 Soudan du Sud: utilisation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire mondiale<sup>23</sup>**

Approuvées en mai 2012, les Directives volontaires ont été la première réalisation majeure du CSA réformé, saluée comme une décision historique. Elles favorisent la sécurité alimentaire et le développement durable en rendant plus sûr l'accès à la terre, aux pêcheries et aux forêts et en protégeant les droits fonciers légitimes de millions de personnes, dont une grande partie sont pauvres et en situation d'insécurité alimentaire. Ces directives sont un document de référence permettant de concevoir des projets d'administration des terres – comme dans le cas récent du projet d'administration intégrée des terres en Serbie.

Aucun pays ne peut appliquer l'ensemble des Directives volontaires, car l'éventail des thèmes traités est trop vaste. Chaque pays a ses propres priorités et, point tout aussi important, se trouve à un stade de développement différent selon les thèmes. Les pays sont donc invités à procéder à une auto-évaluation de leur gouvernance foncière.

Le Soudan du Sud prévoit d'utiliser les Directives volontaires pour élaborer une politique foncière agricole ainsi qu'un plan d'action pour la mise en œuvre et le suivi de cette dernière. Le Gouvernement a sollicité l'appui technique et institutionnel de la FAO à cet effet. La politique foncière agricole sera établie en tenant compte des principes énoncés dans les Directives volontaires et de ceux figurant dans le cadre et les lignes directrices de l'Initiative sur les politiques foncières. Il s'agira d'un processus consultatif faisant intervenir des parties prenantes nationales et étatiques clés, qui donnera une assise aux initiatives d'appui des régimes fonciers en cours et à venir et créera des effets de synergie entre ces initiatives.

La FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sont sur le point de signer un protocole d'accord dont l'objet est de renforcer les liens et de concrétiser les effets de synergie dans toute la région entre les Directives volontaires et l'Initiative sur les politiques foncières.

### **A.5.2 État du Nord-Kordofan (Soudan): l'expérience de SOS Sahel en matière de transformation des conflits entre agriculteurs et éleveurs pastoraux<sup>24</sup>**

L'exemple ci-après illustre le risque, pour les projets de développement, d'exacerber les conflits au sujet des ressources naturelles, et l'importance d'une collaboration avec les institutions coutumières existantes, même dans une situation de troubles et d'incertitude.

Le projet avait pour objectif «de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie à long terme sur une période de 10 à 20 ans pour gérer durablement les ressources forestières de la réserve d'El Ain et de la zone tampon environnante, tout en tenant compte de certains besoins urgents des populations locales, à savoir: la garantie de l'accès aux énergies renouvelables, l'arrêt de la dégradation accélérée de l'environnement». Ses quatre principaux axes de mise en œuvre étaient les suivants: la vulgarisation, qui encourageait plusieurs activités basées sur les ressources naturelles (foyers améliorés, micro-barrages, pépinières villageoises, etc.), la promotion d'une gestion locale des forêts, la recherche, et la diffusion des enseignements tirés de l'expérience.

<sup>23</sup> Voir: <http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/>

<sup>24</sup> Source: [http://www.sahel.org.uk/pdf/Securing%20the%20Commons%20No.5%20\(French\).pdf](http://www.sahel.org.uk/pdf/Securing%20the%20Commons%20No.5%20(French).pdf)

Le projet ciblait les villageois vivant aux abords de la forêt El Ain, afin de rechercher avec eux les moyens de conserver les ressources forestières locales en réduisant la demande de bois de chauffe et de matériaux de construction. Les populations locales ont déterminé comment la forêt devait être gérée, par qui et dans quel but, et ont commencé à la réhabiliter.

Le projet a permis d'obtenir de véritables progrès, mais après quelque temps, il est apparu clairement que l'exclusion des éleveurs pastoraux, qui dépendaient aussi des ressources de la région, menaçait la pérennité des réalisations et risquait d'exacerber les tensions existantes entre ces derniers et les agriculteurs sédentaires. La situation s'est aggravée lorsque le Gouvernement a attribué une grande zone de pâturage à une société privée.

Les responsables du projet ont alors décidé d'agir pour aider à dénouer la situation. Ne pas intervenir risquait de compromettre bon nombre des résultats qu'avait obtenus la communauté locale avec l'appui du projet au cours des huit années précédentes. L'équipe du projet a suivi une formation à l'analyse et à la résolution des conflits, à laquelle participaient également des membres de la communauté, le Gouvernement et des groupes de la société civile habitués à gérer des situations de conflit. Elle a ensuite choisi une zone qu'elle connaissait bien, où elle pourrait expérimenter une approche de résolution des conflits avec l'appui des dirigeants locaux et de la communauté.

L'un des principaux résultats a été un accord négocié entre les agriculteurs du village de Gagrur et les éleveurs pastoraux sebeihats sur l'utilisation des ressources communes du secteur, l'accès à ces ressources et leur gestion, ce qui a permis d'améliorer les relations intercommunautaires, de faire reconnaître les droits des pasteurs et d'apaiser les conflits entre ces derniers et les agriculteurs.

#### **A.5.3 Réduction des disparités entre hommes et femmes: amélioration des résultats<sup>25</sup>**

Le rapport La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) 2010-2011 s'attaque à la question du fossé qui sépare hommes et femmes dans l'agriculture et l'emploi rural. Les résultats du secteur agricole de nombreux pays en développement sont inférieurs à ce qu'ils pourraient être, en partie parce que les femmes y ont un accès plus restreint que les hommes aux ressources et aux débouchés qui leur permettraient d'être plus productives.

La disparité entre les sexes coûte cher à la société lorsqu'on la mesure en pertes de production agricole, de sécurité alimentaire et de croissance économique. La promotion de la parité n'est pas seulement une bonne chose pour les femmes, elle l'est aussi pour le développement agricole. Les femmes contribuent de façon essentielle à l'économie rurale dans toutes les régions des pays en développement, en tant qu'agricultrices, ouvrières agricoles ou exploitantes. Leurs rôles sont variés et changent rapidement, aussi convient-il de se méfier des généralisations. Cependant, quel que soit le pays et le contexte, un fait ressort avec une régularité frappante: les femmes ont un accès plus limité que les hommes aux moyens de production, aux intrants et aux services agricoles ainsi qu'aux emplois ruraux.

Dans les situations de crise prolongée, les femmes sont souvent d'abord et avant tout chargées de satisfaire les besoins en eau, en nourriture et en énergie des ménages et des communautés. Dans le rapport SOFA 2010-2011, les auteurs constataient que le fait de donner aux femmes un accès aux actifs et aux finances équivalent à celui des hommes pouvait contribuer à accroître les rendements des exploitations de 20 à 30 pour cent. De la même façon, il a été démontré qu'en moyenne, il faudrait augmenter le revenu des hommes de 110 USD pour parvenir à une amélioration de la santé des enfants et de la nutrition équivalente à celle que l'on obtient avec une hausse de 10 USD du revenu des femmes.

Pendant les crises prolongées, notamment celles liées à un conflit, au cours desquelles les femmes tendent à jouer un rôle plus important dans l'agriculture, un rééquilibrage entre hommes et femmes permettrait d'accroître la production agricole totale, de faciliter grandement le redressement et d'améliorer nettement la sécurité alimentaire et la nutrition.

---

<sup>25</sup> La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2010-2011.  
<http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf>

## **Principe 6**

*Les exemples ci-après illustrent les liens qui unissent sécurité alimentaire, nutrition et consolidation de la paix, à différents niveaux. Dans le premier exemple, on voit comment un cadre stratégique (soutenu par la communauté internationale) de coordination des efforts pour la paix et l'édification de l'État déployés dans une situation de crise prolongée aux niveaux du politique, de la sécurité et du développement vise à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire. Le deuxième exemple illustre les effets positifs sur le processus de paix que pourraient avoir les interventions menées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans une communauté touchée par un conflit.*

### **A.6.1 Pacte pour la Somalie: une stratégie nationale multipartite de renforcement de l'État et de consolidation de la paix intégrant des objectifs de sécurité alimentaire et des objectifs humanitaires<sup>26</sup>**

Le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles (le New Deal) a été élaboré par le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, qui réunit le groupe g7+, composé de 19 pays fragiles et en conflit, de partenaires de développement et d'organisations internationales.

Le New Deal est un accord passé entre les États fragiles et leurs partenaires en vue de changer les politiques et les pratiques en matière d'engagement. Il part du constat suivant: «Les processus de dialogue politique ont souvent échoué en raison d'un manque de confiance, d'inclusion et de leadership. Les partenaires internationaux contournent souvent les intérêts et les acteurs nationaux, en fournissant l'aide d'une manière trop technocratique qui sous-estime l'importance d'harmoniser le contexte national et local et soutient des résultats à court terme au détriment des résultats durables sur le moyen à long terme par le renforcement des capacités et des systèmes.»

Le New Deal propose des objectifs fondamentaux pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, se concentre sur de nouvelles façons de s'engager et détermine les engagements permettant de renforcer la confiance mutuelle et d'obtenir de meilleurs résultats. Certains se sont inquiétés de ce que ce dispositif ne prenait pas suffisamment en compte les préoccupations liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, les indicateurs de la sécurité alimentaire n'étant, par exemple, pas bien intégrés dans les évaluations de la fragilité.

Le Pacte pour la Somalie est un exemple de cadre stratégique global fondé sur les principes du New Deal, dont l'objet est de coordonner les initiatives de consolidation de la paix et de renforcement de l'État menées sur le plan politique et sur celui de la sécurité et du développement.

L'un des objectifs stratégiques de ce pacte est de «relancer et développer l'économie somalienne, priorité étant donnée à l'amélioration des moyens d'existence, à la création d'emplois et à une croissance généralisée et ouverte à tous». Il est admis que l'économie a un rôle essentiel à jouer dans les processus de renforcement de l'État et de consolidation de la paix en Somalie, y compris par la création d'emplois, pour les jeunes et les femmes en particulier. La priorité suivante est énoncée dans le Pacte: «[...] axer l'appui sur les secteurs productifs, en particulier l'agriculture (culture, élevage et pêche)». Une autre priorité est de «[...] promouvoir le développement durable et la gestion des ressources naturelles en élaborant des cadres juridiques et réglementaires et en renforçant les capacités d'institutions clés de gestion des ressources naturelles».

Les parties prenantes au Pacte pour la Somalie s'engagent à respecter les principes humanitaires et à assurer le libre accès aux personnes démunies. La stratégie humanitaire pour 2013-2015, qui porte principalement sur les interventions nécessaires pour sauver des vies et le renforcement de la résistance à la sécheresse et à d'autres chocs, est considérée comme faisant partie intégrante du Pacte.

---

<sup>26</sup> Source: <http://www.pbsbdialogue.org/The%20Somali%20Compact.pdf>; <http://www.newdeal4peace.org/about-the-new-deal/>; <http://www.newdeal4peace.org/wp-content/uploads/2013/01/new-deal-for-engagement-in-fragile-states-en.pdf>

### **A.6.2 Assistance alimentaire à Mindanao (Philippines): consolidation de la paix avant la paix<sup>27</sup>**

À Mindanao, le PAM a combiné des interventions immédiates pour répondre aux besoins humanitaires et des actions à moyen et long termes pour soutenir le relèvement, le redressement et le développement.

Il a mené pour ce faire des activités d'alimentation scolaire et de nutrition maternelle et infantile ainsi que des activités de type Vivres contre travail (VCT) et Vivres pour la formation (VPF), et a prêté assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Son action s'est concentrée dans les communes pauvres de Mindanao touchées par le conflit, telles que répertoriées par le Gouvernement et le Front de libération islamique Moro.

Le PAM a commandé une évaluation de l'efficacité du programme sur la période allant de juin 2006 à mars 2009, au vu de laquelle il est apparu que les activités du PAM contribuaient indirectement au processus de paix. Les personnes déplacées ont indiqué que la présence internationale leur donnait de l'espoir pour l'avenir et l'assurance d'un retour sur leur lieu d'origine, à terme. Alors qu'on craignait la création d'un phénomène de relative dépendance à l'aide alimentaire, les personnes déplacées ont déclaré qu'elles retourneraient bel et bien chez elles dès que les conditions de sécurité le permettraient.

Les repas scolaires ont permis d'augmenter le nombre d'enfants allant à l'école et ont amélioré l'accès des ménages à la nourriture. Ils ont également accru l'intégration communautaire: les parents ont indiqué qu'ils s'étaient rapprochés des autres membres de leur communauté, qu'ils étaient davantage enclins à faire confiance à ces derniers et étaient plus sensibles à leurs besoins. Les repas scolaires ont aussi multiplié les possibilités de dialogue entre les pouvoirs publics et les communautés ciblées.

Les activités VCT et VPF se sont déroulées à petite échelle, mais elles ont eu des effets positifs sur les communautés. Les gens sont devenus plus coopératifs et ont mis sur pied de nouveaux projets ensemble. Les projets VCT n'ont pas aggravé la dépendance à l'égard de l'aide extérieure, et ont procuré un soutien en nature précieux aux familles.

Il est évident que la présence et les activités du PAM ont favorisé la consolidation de la paix dans la région. Les bénéficiaires et d'autres parties prenantes ont déclaré à la mission d'évaluation que la présence du PAM les avaient protégés contre la faim, mais aussi contre le désespoir. Les activités du PAM ont encouragé les membres des communautés à travailler ensemble et ont eu un effet psychologique positif. À Mindanao, les programmes d'assistance alimentaire ont produit des dividendes de la paix qui ont contribué à forger un sentiment de stabilité au sein des populations les plus touchées par le conflit.

### **Principe 7**

*On trouvera ci-après des exemples de mesures que l'on peut prendre aux niveaux local, régional, national et mondial pour renforcer les capacités des institutions communautaires afin de consolider la bonne gouvernance et de lutter contre la corruption dans les situations de crise prolongée, au moyen de différentes approches.*

### **A.7.1 Mozambique: rôle des institutions traditionnelles<sup>28</sup>**

Les institutions informelles des villages suppléent souvent au manque d'institutions et de dispositifs de protection sociale officiels et ont tendance à se maintenir même durant les périodes de crise, y compris en cas de tension avec l'administration centrale. Lorsque les relations entre les villages et l'administration centrale s'améliorent, parfois avec l'intervention d'ONG, l'expérience montre qu'il est possible de redynamiser et de consolider les institutions locales, plus résilientes et plus souples, en vue

<sup>27</sup> Source: Brinkman, H-J. et Hendrix, C.S. 2011. Food Insecurity and violent conflict: Causes, Consequences, and Addressing the Challenges. Document occasionnel n° 24 du PAM. Rome.

(Disponible à l'adresse suivante:

<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp238358.pdf>.

<sup>28</sup> Source: Marsh, R. 2003. *Working with Local Institutions to Support Sustainable Livelihoods*. FAO, Rome. (Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/006/y5083e/y5083e00.htm>).

de leur attribuer de nouveaux rôles et responsabilités, en particulier dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de la planification du développement rural.

On a constaté qu'une compréhension plus fine des institutions traditionnelles et de l'«ordre social local», qui offrent différentes formes d'assistance mutuelle et de liens communautaires, jouait un rôle clé dans le développement des connaissances et des capacités au service d'une meilleure gouvernance dans les régions vulnérables. Il est plus facile de transformer les valeurs à cet échelon pour renforcer les capacités. Les interventions de règlement des différends sont lancées avec d'autant plus d'efficacité qu'elles font intervenir des institutions traditionnelles de taille plus réduite, au sein desquelles existent des liens de solidarité communautaire et d'assistance mutuelle, plutôt que des institutions nationales.

On a recensé dans quatre communautés du Mozambique des institutions locales essentielles qui soutiennent les moyens d'existence et agissent pour réduire la pauvreté. L'analyse de la participation des ménages à ces institutions locales et de l'importance qu'ils leur accordaient a fait ressortir que, dans les quatre villages étudiés, l'église arrivait en première position (notamment pour les femmes), suivie des autorités traditionnelles et des partis politiques.

Le calme remarquable dans lequel s'est effectuée la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison de la guerre civile au Mozambique a été attribué dans une large mesure au rôle essentiel qu'ont joué les autorités traditionnelles pour régler les revendications foncières et octroyer un accès à la terre aux nouveaux arrivants.

#### **A.7.2 Mise en application des cadres de lutte contre la corruption<sup>29</sup>**

Le but de l'aide au développement est de réduire la pauvreté et de soutenir les pays dans leur développement. Les partenaires de développement – pourvoyeurs et bénéficiaires de l'aide – ont un rôle et une responsabilité partagés à assumer dans la prévention de l'un des principaux facteurs d'inefficacité de l'aide: la corruption.

Lors des crises prolongées, l'aide fournie injecte des ressources considérables dans des contextes de pauvreté, et souvent d'insécurité, et de besoins très élevés. Cependant, elle n'atteint pas forcément les populations les plus vulnérables. La complexité qui caractérise les opérations menées dans ces circonstances rend la lutte contre la corruption – et contre les tabous qui entourent ce fléau – particulièrement indispensable pour les organismes d'aide. L'absence de systèmes permettant de lutter de manière proactive et cohérente contre la corruption compromet les flux d'aide à venir. Ce problème s'est posé avec une acuité particulière en Somalie, pays auquel les principaux donateurs ont retiré leur aide ces dernières années. Avec l'Afghanistan et la République populaire démocratique de Corée, la Somalie est considérée comme ayant le niveau de corruption du secteur public le plus élevé d'après l'Indice de perception de la corruption (IPC) 2013 établi par Transparency international.

Les méthodes de lutte contre la corruption sont plus efficaces lorsque des activités de suivi et des mécanismes de reddition de comptes pilotés par les communautés sont déjà en place. Le Programme régional pour l'Afrique en matière de lutte contre la corruption (2011-2016), initiative conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine, facilite l'élaboration et la mise en œuvre de deux cadres stratégiques et politiques clés – la Convention des Nations Unies contre la corruption (2003) et la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption (2003).

Ce programme suit une méthode stratégique à plusieurs volets qui englobe la recherche et l'analyse stratégiques, la formation et le développement des capacités, l'apprentissage mutuel, le partage de connaissances et d'informations et la collecte des données concernant les meilleures pratiques de lutte contre la corruption, ainsi que la concertation sur l'action à mener. Le programme intervient aux niveaux national, sous-régional et régional, et travaille aux côtés de la société civile et des institutions nationales de lutte contre la corruption au moyen de formations au contrôle et à l'établissement de rapports, et d'ateliers qui rassemblent les partenaires en vue d'élaborer des «plans d'action» viables.

---

<sup>29</sup> Sources: <http://www.transparency.org/cpi2013> et [http://www.auanticorruption.org/uploads/Regional\\_Anti-Corruption\\_Programme.pdf](http://www.auanticorruption.org/uploads/Regional_Anti-Corruption_Programme.pdf).

## **Principe 8**

*Les exemples ci-après présentent un mécanisme de financement innovant fondé sur les principes de l'analyse des risques que l'on peut utiliser pour apporter une aide plus rapide et plus prévisible, ainsi que des mécanismes de financement souples qui permettent de relier et de coordonner l'investissement dans la réaction d'urgence et l'investissement dans le développement à plus long terme. On y souligne aussi qu'il est important d'envisager les sources de financement non traditionnelles.*

### **A.8.1 Capacité africaine de gestion des risques (ARC — African Risk Capacity)<sup>30</sup>**

L'ARC est un nouveau partenariat entre l'Union africaine, des organismes des Nations Unies, des fondations philanthropiques et des bailleurs de fonds, et se veut «... une entité financière africaine autonome qui fournira aux gouvernements africains des fonds de secours rapides, avantageux et fiables en cas de sécheresse sévère, en mutualisant les risques sur tout le continent».

À l'aide d'un modèle d'évaluation des risques sophistiqué élaboré par le PAM, l'ARC convertit les données pluviométriques en un «coût d'intervention» approximatif. Les pays versent des primes, calculées en fonction des risques, à un mécanisme d'assurance indexée. Ce mécanisme répartit le risque de sécheresse sur plusieurs pays, tirant parti de la diversité des systèmes météorologiques en Afrique, lesquels rendent improbable le fait que toutes les parties du continent soient touchées par des sécheresses la même année et qu'il faille indemniser tous les pays participants en même temps. En plus du versement de sa prime, il est demandé à chaque pays d'élaborer un plan d'urgence précisant de quelle manière les indemnités de l'ARC seront utilisées pour venir en aide aux populations touchées, le cas échéant.

Actuellement, entre le moment où une assistance est demandée et celui où elle est octroyée, les ménages sont souvent contraints d'adopter des stratégies de survie à court terme, telles que la vente d'avoirs productifs (bétail, par exemple), la réduction de la consommation alimentaire ou la déscolarisation des enfants. Ces stratégies peuvent saper la résilience future et remettre en cause les acquis du développement; la perte des moyens d'existence peut en effet avoir des répercussions à long terme sur les ménages et les communautés.

Ce nouveau type de mécanisme de financement, fondé sur le risque plutôt que sur la gestion des crises, cherche à améliorer l'efficience des interventions en cas de sécheresse, en permettant aux pays de venir plus rapidement en aide aux populations les moins résilientes et les plus vulnérables, en préservant les acquis du développement et en réduisant les coûts à court et long termes de l'assistance. L'objectif de l'ARC est d'offrir un système de gestion des risques plus efficace à l'Afrique et d'assurer le renforcement de capacités nécessaire à sa mise en œuvre. On estime que, si l'ARC disposait d'un fonds d'urgence de 250 millions d'USD, cela permettrait aux pays africains et aux donateurs d'économiser près de 1 milliard d'USD sur 20 ans.

### **A.8.2 Somalie: l'importance des envois de fonds**

On sait que les envois de fonds effectués par les migrants, dont le montant, à l'échelle mondiale, est actuellement trois fois plus élevé que l'aide publique au développement<sup>31</sup>, ont eu un impact non négligeable sur la pauvreté et la sécurité alimentaire. Ils peuvent contribuer à faire reculer la pauvreté, et déboucher sur une réduction de la faim, de meilleurs régimes alimentaires et, en présence de politiques adaptées, une augmentation des investissements dans les exploitations agricoles<sup>32</sup>.

Les populations touchées par des crises prolongées sont souvent tributaires des envois de fonds effectués de l'étranger par des parents ou des proches qui ont émigrés. Plus de 40 pour cent des Somaliens - soit plus de quatre millions de personnes - reçoivent des fonds de l'étranger, pour un

<sup>30</sup> Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au document [African Risk Capacity \(ARC\) Briefing Book](#) et au site <http://www.africanriskcapacity.org/>.

<sup>31</sup> Les envois de fonds ont représenté 40,8 milliards d'USD en 2011, contre 15,1 milliards d'USD pour l'aide au développement. Global Humanitarian Assistance Report (2013).

<sup>32</sup> SOFI 2013

montant estimé à environ 1,2 milliard d'USD par an. Dans tout le pays, les familles utilisent cet argent pour couvrir les dépenses de base du ménage et, dans plus de 70 pour cent des cas, les achats alimentaires<sup>33</sup>. Une baisse de ces envois peut donc entraîner d'importants risques d'insécurité alimentaire.

Des recherches connexes sur les transferts monétaires (l'un des modes d'intervention qui ont prouvé leur efficacité dans le cadre des programmes d'aide alimentaire) ont montré qu'il était possible de maintenir ce type d'aide en Somalie pour faire face à la famine de 2011, sans toutefois se départir de la vigilance requise. Le système local de transferts monétaires était extrêmement efficient et, par leur suivi attentif et leur engagement, les organismes parvenaient à éviter les détournements de fonds<sup>34</sup>.

L'importance des envois de fonds est souvent sous-estimée. Ainsi, en 2013, la banque Barclays a décidé de fermer ses comptes en Somalie, prenant le risque de perturber fortement le flux d'envois de fonds. À sa quarante-septième session extraordinaire, en septembre 2013, le Conseil des Ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a établi un mécanisme d'appui spécial pour le secteur somalien des envois de fonds et a approuvé les recommandations pratiques formulées par la Somali Money Services Association (SOMSA).

Les initiatives visant à faciliter et à soutenir les envois de fonds peuvent influer de façon notable sur les moyens d'existence dans les situations de crise prolongée et aider à renforcer la responsabilité mutuelle de la communauté internationale, des autorités nationales et des citoyens.

#### A.8.3 Mécanismes de financement souples

Les bailleurs apportent rarement des fonds sans en préciser l'affectation: ils préfèrent souvent soutenir des opérations humanitaires, des interventions de transition ou des actions de développement données. Il s'ensuit inévitablement une coordination des travaux plus difficile et une administration plus lourde. On relève toutefois un nombre croissant d'initiatives visant à renforcer l'intégration des actions humanitaires et des actions de développement au moyen de mécanismes et de politiques de financement plus souples. Ces dispositifs ont permis de réagir plus rapidement aux changements de contexte.

- Les «**mécanismes d'accélération d'urgence**» (*Crisis modifiers*), utilisés pour la première fois par l'USAID/OFDA en Éthiopie, permettent d'adopter une approche plus intégrée, plus fluide et plus souple. Ils se sont révélés efficaces pour protéger les avoirs. Le mécanisme de ce type associé à l'Initiative sur les moyens d'existence des pasteurs (Pastoral Livelihoods Initiative II, PLI-II) apporte à l'USAID/Éthiopie un financement direct qui lui permet de préserver les acquis du développement durant les périodes de choc. Des dons de faible montant donnent aux partenaires les moyens de réagir rapidement en cas de problèmes peu importants et/ou peu étendus qui, faute d'être traités, retarderaient les actions de développement de plus grande ampleur. Ces activités ne durent généralement que quelques mois<sup>35</sup>. L'intégration systématique de «mécanismes d'accélération d'urgence» dans les programmes de développement des zones exposées aux sécheresses, par exemple, permettrait d'adapter les activités aux circonstances extrêmes avec plus de rapidité et de fluidité.
- La **ligne budgétaire 162.70 de la Norvège**, consacrée à l'assistance transitionnelle, a été créée en 2002 pour financer l'assistance apportée aux pays et aux zones qui se relevaient d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. Sur le plan institutionnel et financier, l'assistance transitionnelle se situe entre l'assistance au développement à long terme classique et l'assistance humanitaire à plus court terme. L'expérience acquise sur le terrain a montré que le temps qui s'écoulait entre le retrait de l'assistance humanitaire d'un pays et le lancement d'une coopération en faveur du développement à long terme était souvent trop long. Un système de financement souple

<sup>33</sup> Source: Family Ties: Remittances and Livelihoods Support in Puntland and Somaliland Study Report (2013), Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

<sup>34</sup> Source: Final monitoring report of the Somalia cash and voucher transfer programme - Phase 2: avril 2012-mars 2013. <http://www.odi.org.uk/publications/7749-cash-transfer-somalia-monitoring-me>.

<sup>35</sup> Source:

[http://photos.state.gov/libraries/ethiopia/427391/PDF%20files/OFDA%20Ethiopia%20Overview%20\\_2.pdf](http://photos.state.gov/libraries/ethiopia/427391/PDF%20files/OFDA%20Ethiopia%20Overview%20_2.pdf)

était donc nécessaire pour assurer un soutien continu des processus actifs de consolidation de la paix et des travaux de reconstruction<sup>36</sup>.

- À l'origine, l'**Allemagne** a conçu sa **stratégie sur l'aide au développement transitoire** pour combler l'absence de financement entre les mesures d'aide humanitaire et les mesures à plus long terme. Aujourd'hui, l'aide au développement transitoire est considérée comme un élément à part entière de la coopération au développement allemande dont l'objectif est de jeter les bases de la transition vers une forme durable de développement. Étant donné que les processus de développement à l'œuvre dans les situations de crise complexes ne sont généralement pas linéaires, cette rubrique budgétaire peut être une source de fonds en parallèle avec les interventions d'aide humanitaire ou après celles-ci, ou encore pendant la transition vers la coopération au développement à plus long terme<sup>37</sup>.
- L'initiative phare **SHARE (Supporting the Horn of Africa's Resilience** – Appui à la capacité de résistance de la corne de l'Afrique) de l'Union européenne a été lancée pour parer aux conséquences d'une réaction tardive à la crise qui a touché la corne de l'Afrique en 2011, et dans le but d'améliorer la capacité des populations, des communautés et des pays à faire face aux crises récurrentes. Elle cherche à rompre le cercle vicieux de la sécheresse, de la faim et de la pauvreté au moyen d'une coordination continue entre l'assistance humanitaire et l'aide au développement. Forte d'un budget de plus de 270 millions d'EUR en 2012 et en 2013, l'initiative SHARE vise à renforcer la résilience en améliorant les possibilités d'activités rémunératrices des communautés agricoles et pastorales ainsi que la capacité des services publics à faire face aux crises<sup>38</sup>.

## **Principe 9**

*Les exemples ci-après montrent comment améliorer les politiques et les mesures grâce aux enseignements tirés de la pratique. On peut apporter un soutien dans les États fragiles pour recenser et combler les lacunes en termes de capacités pour la planification et la mise en œuvre des programmes relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. De même, les évaluations et les analyses d'une réaction tardive lors d'une crise prolongée ont conduit à des recommandations pour les actions futures, qui ont permis d'apporter des améliorations et des modifications concrètes.*

### **A.9.1 FAO-FIDA: appuyer le renforcement des capacités<sup>39</sup>**

La FAO et le FIDA ont lancé une initiative conjointe de 2,6 millions d'USD pour aider les pays en développement, et en particulier les États fragiles, à gérer plus efficacement les investissements publics dans la petite agriculture. Une attention particulière est accordée aux pays où la faiblesse des structures de gouvernance risque d'entraver l'obtention des résultats escomptés des projets de développement. L'initiative ciblera jusqu'à 15 projets dans dix pays, sur une période de deux ans, en donnant la priorité aux projets qui sont déjà en cours, mais qui rencontrent des difficultés.

La Division du Centre d'investissement de la FAO, qui dirige l'action de l'Organisation visant à augmenter les investissements dans l'agriculture et le développement rural, travaillera aux côtés des pays afin de renforcer leur capacité à planifier et mettre en œuvre des programmes d'investissement financés par le FIDA.

L'objectif est de développer, aux niveaux local et national, les capacités de planification, de gestion et d'exécution des programmes d'investissement agricole, dans le but ultime d'améliorer les résultantes en matière de développement. L'initiative est axée sur la formation, le mentorat, l'apprentissage pratique

<sup>36</sup> Source: Norwegian Peacebuilding Policies: Lessons Learnt and Challenges Ahead. Evaluation Report 2/2004. <http://www.regjeringen.no/upload/kilde/ud/rap/2004/0044/ddd/pdfy/210674-rapp204.pdf>

<sup>37</sup> Source: [http://www.bmz.de/en/publications/type\\_of\\_publication/strategies/Strategiepapier335\\_06\\_2013.pdf](http://www.bmz.de/en/publications/type_of_publication/strategies/Strategiepapier335_06_2013.pdf)

<sup>38</sup> Source: [http://ec.europa.eu/echo/policies/resilience/share\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/echo/policies/resilience/share_fr.htm)

<sup>39</sup> Source: Communiqué de presse du FIDA: «IFAD and FAO target small-scale agricultural projects facing challenges \$2.6 million grant to help countries manage public investments». 2 octobre 2013. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.ifad.org/media/press/2013/44.htm>

et le matériel d'orientation, le partage des bonnes pratiques et la collecte d'informations sur les obstacles institutionnels ou les contraintes de capacité les plus fréquemment rencontrés par les différents acteurs.

L'amélioration des compétences de gouvernance, de gestion de projets et de partage de connaissances contribue à établir une base solide pour la mise en œuvre des futurs projets, parce qu'elle permet une meilleure compréhension des obstacles et une mise à profit de l'expérience acquise dans ce type de contextes difficiles.

Cette initiative illustre bien comment il est possible de détecter et de résoudre les problèmes de capacités susceptibles d'entraver les parties prenantes dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes et projets en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États fragiles.

#### **A.9.2 Crise de 2011 dans la corne de l'Afrique: tirer les enseignements de l'expérience et apporter des modifications<sup>40</sup>**

Les effets catastrophiques de la réaction tardive (malgré de nombreux signes avant-coureurs) de la communauté internationale à l'insécurité alimentaire et à la famine qui ont frappé la corne de l'Afrique en 2011 ont conduit à apporter un certain nombre de modifications aux politiques et pratiques d'intervention en cas de situations d'urgence annoncées.

Diverses évaluations et analyses de la réponse apportée à cette crise de 2011 dans la corne de l'Afrique ont abouti à des recommandations similaires pour les actions futures, préconisant notamment: des actions plus préventives, moins de frilosité des donateurs à l'égard du risque, une plus grande souplesse dans le financement, une meilleure utilisation des transferts monétaires et des dispositifs de protection sociale (y compris à grande échelle), une structure plus organisée afin d'améliorer la réponse aux alertes rapides, et des cycles de financement pluriannuels. Depuis les événements de 2011, diverses parties prenantes ont fait évoluer leurs politiques et leurs mesures, en tirant les enseignements de l'expérience:

- Fin 2012, les Nations Unies ont annoncé une procédure d'appel global de trois ans pour la Somalie, première procédure de ce type. Cette innovation a été suivie depuis d'un plan stratégique d'intervention similaire, le Plan d'intervention humanitaire au Sahel 2014-2016.
- La Stratégie de Nairobi<sup>41</sup>, élaborée par les dirigeants africains et les partenaires internationaux lors du Sommet sur la corne de l'Afrique qui s'est tenu en septembre 2011, exposait un certain nombre d'engagements destinés à remédier à une grande partie des problèmes mis en évidence par la crise de 2011. Les participants au sommet sont convenus que la crise reflétait « [...] un sous-investissement de longue date dans les zones exposées à la sécheresse » et qu'il fallait adopter une nouvelle approche, dans laquelle les politiques et les programmes auraient comme « [...] objectif premier de renforcer la résilience aux futurs chocs climatiques et économiques ». Cette nouvelle approche et ce nouvel axe devraient « [...] englober toute la succession d'actions (secours, redressement, reconstruction, innovation et développement à long terme) orientée sur le développement durable, afin de parvenir à la résilience face à la sécheresse et à la sécurité alimentaire ».
- Lors des appels suivants, on a constaté une augmentation du montant des programmes de transferts monétaires, ce qui montrait que les bailleurs avaient compris qu'en Somalie du moins, la crise alimentaire était due à la hausse des prix induite par le conflit, qui rendait les produits alimentaires inabordables pour la population, autant qu'à la pénurie alimentaire provoquée par la sécheresse.

---

<sup>40</sup> Sources: Horn of Africa Learning and Accountability Portal (<http://www.hornofafricaportal.org/evaluations>); Global Humanitarian Assistance Report 2013 (<http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2013/07/GHA-Report-2013.pdf>).

<sup>41</sup> Voir: <http://aigaforum.com/news/Nairobi%20Strategy%20091411.pdf>

## **Principe 10**

*On trouvera ci-après des exemples de mesures que l'on peut prendre pour renforcer l'obligation de rendre compte à toutes les parties prenantes dans les situations de crise prolongée. Les mécanismes de responsabilité contribuent à la participation des communautés aux programmes, répondent aux besoins des populations touchées en termes de communication, accroissent la transparence, améliorent le ciblage des mesures et renforcent la confiance et la cohésion sociale.*

### **A.10.1 Cisjordanie et Bande de Gaza: mise en pratique de la responsabilité envers les populations touchées**

Les organisations manquent souvent au respect qu'elles doivent aux communautés aux côtés desquelles elles travaillent lorsqu'elles ne sont pas, au minimum, transparentes sur leur rôle, sur leur programme de travail et sur ce que ces communautés peuvent attendre d'elles. En outre, l'information et une communication efficace font sans conteste partie des réalisations essentielles que l'on attend de l'aide. Les organismes d'aide doivent donc s'attacher à comprendre les besoins d'information particuliers des communautés auxquelles ils viennent en aide, puis s'efforcer d'y répondre dans toute la mesure du possible.

Les participants au projet de la FAO en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza ont été interrogés sur le thème de la responsabilité envers les populations touchées, et notamment sur leurs besoins d'information et sur les normes actuelles de communication de cette information. Ils ont rappelé que l'information pouvait être manipulée et utilisée pour exercer un pouvoir sur autrui et ont insisté sur le fait qu'on devrait la rendre accessible à tous dans les mêmes conditions et éviter de favoriser les hommes en mettant l'information à disposition dans des endroits où les femmes ne vont pas. Ils ont confirmé qu'ils étaient effectivement informés des interventions, des ressources qu'ils allaient recevoir et des bénéficiaires cibles, mais ont demandé en outre à être avertis des changements, des articles qui devaient leur être fournis ainsi que des éventuels retards et de leurs causes, et ont souhaité être informés sur les critères de sélection, le fonctionnement du ciblage, le personnel du projet et les personnes à contacter.

### **A.10.2 Renforcement de la responsabilité sociale: le programme Mwananchi<sup>42</sup>**

Mis en œuvre dans six pays africains (Éthiopie, Ghana, Malawi, Ouganda, Sierra Leone et Zambie), le programme Mwananchi s'appuie sur 66 organisations présentes dans plus de 200 communautés locales pour renforcer la participation des citoyens aux affaires publiques. L'objectif est d'accroître la transparence et de faire en sorte que les pouvoirs publics rendent mieux compte de leur action. Le nom du programme, Mwananchi (mwah-nah-'n-chee), est un mot kiswahili signifiant « citoyen ». Il fait référence à un citoyen responsable, travailleur – exactement le type de personnes auxquelles est destiné le programme.

Les constatations issues du programme indiquent que la manière dont les initiatives en matière de responsabilité sociale sont actuellement conçues et mises en œuvre présente trois problèmes majeurs:

- un défaut de prise en compte des incitations qui sont au cœur des problèmes d'action collective;
- des théories du changement qui ne mettent pas à profit l'apprentissage par la pratique;
- un appui général à des agents du changement standard, plutôt qu'une recherche préalable du processus susceptible d'apporter le changement.

Pour remédier à ces problèmes, il est recommandé de privilégier les processus contextuels, ou «processus d'interlocution», qui permettent à des acteurs sélectionnés, ou interlocuteurs, d'orchestrer les changements dans les relations entre les citoyens et l'État à différents niveaux et d'organiser l'abandon des outils normalisés qui pourraient être inefficaces.

<sup>42</sup> Sources: <http://www.mwananchi-africa.org/> et UKAid. *Rethinking social accountability in Africa: Lessons from the Mwananchi Programme*, de Fletcher Tembo (<http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8561.pdf>).

Le projet MAJAP (Mwananchi Justice Agenda Project), mis en œuvre par World Voices Uganda, a facilité l'accès à la justice au moyen de systèmes informels de justice communautaire (connus sous le nom de cours Bataka), dans le cadre d'une stratégie visant à donner aux citoyens ordinaires la possibilité de définir leurs propres objectifs en matière de justice. Les populations rurales ont difficilement accès aux tribunaux officiels, ce qui entraîne un coût prohibitif des actions en justice. Le modèle Bataka, en revanche, permet aux citoyens de faire juger leurs litiges au sein de leur propre communauté, reliant ainsi la justice aux relations communautaires et à la résolution des différends. Il se pourrait également qu'il fasse diminuer le taux de récidive, ce que les dispositifs officiels parviennent rarement à faire. En offrant aux citoyens ordinaires une voie d'accès à la justice pour un coût abordable, ce système renforce leur capacité à disposer d'eux-mêmes et à participer aux débats. World Voices a rédigé un manuel afin de permettre au modèle Bataka d'être mis en œuvre dans d'autres régions ougandaises.

#### **A.10.3 Kenya et Myanmar: impact des mécanismes de reddition de comptes<sup>43</sup>**

La responsabilité est jugée importante à divers titres: elle améliore l'efficacité des programmes humanitaires et des programmes de développement en assurant l'adéquation des biens et services avec les besoins des populations, ce qui contribue à garantir la durabilité; en outre, lorsque les systèmes de reddition de comptes favorisent la participation des communautés aux programmes, ils peuvent contribuer à l'autonomisation politique et sociale; enfin, la responsabilité peut accroître l'efficience des programmes en permettant aux intéressés de détecter les fautes de gestion et le gaspillage et d'y remédier.

Des travaux récents fournissent des éléments probants sur l'efficacité des mécanismes de reddition de comptes pour améliorer la qualité et l'impact de l'assistance. Les résultats, établis à partir des données de référence de la norme de redevabilité humanitaire et de gestion de la qualité publiée par le Partenariat international pour la redevabilité humanitaire (HAP International)<sup>44</sup> et s'inspirant des études de cas relatives au Kenya et au Myanmar et d'une synthèse documentaire, sont frappants. On a constaté que les mécanismes de reddition de comptes avaient:

- amélioré le ciblage de l'assistance, le choix des interventions et le lieu de fourniture des services – la participation des communautés permettait aux organismes de mieux appréhender les vulnérabilités locales;
- renforcé la confiance entre les organismes et les communautés locales;
- contribué à développer un climat de confiance avec les communautés dans les zones dangereuses;
- optimisé l'utilisation des ressources et mis en avant la nécessité de tirer le meilleur profit des ressources financières;
- renforcé l'appropriation des projets par les communautés.

Ces résultats indiquent que les mécanismes de reddition de comptes influent favorablement sur les résultantes en matière de développement et d'action humanitaire et doivent être considérés comme contribuant de façon essentielle au processus global de développement. Davantage d'éléments probants seront nécessaires pour pousser plus loin ces constatations.

---

<sup>43</sup> Source: Featherstone, A. 2013. *Improving Impact: Do accountability mechanisms deliver results?* A joint Christian Aid, Save the Children, Humanitarian Accountability Partnership report. (Disponible à l'adresse suivante: <http://www.christianaid.org.uk/images/accountability-impact-report-2013.pdf>).

<sup>44</sup> <http://www.hapinternational.org/what-we-do/hap-standard.aspx>

## **Annexe B – Études de cas**

### **B.1 Introduction**

Cette annexe propose trois études de cas qui ont pour objet:

- d'illustrer les processus multipartites nationaux d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques et mesures appropriées;
- sous l'angle des principes du CSA-A4A, de recenser et d'illustrer les examens multipartites des politiques et mesures en place, de partager les premiers enseignements tirés de l'expérience et, dans la mesure du possible, les futurs plans d'action nationaux;
- d'inciter d'autres acteurs à faire évoluer leurs politiques et mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant les crises prolongées.

Ces études de cas s'adressent principalement aux responsables politiques de haut niveau des gouvernements nationaux. Comme indiqué à la section consacrée à la voie à suivre dans la première partie, toutes les parties prenantes sont invitées à utiliser les principes d'action, les exemples et les études de cas de ce cadre d'action pour guider l'établissement ou le renforcement des processus multipartites d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques et des mesures, et à mettre en commun les plans et les enseignements tirés de l'expérience par l'entremise du CSA.

La présentation de ces études de cas n'implique aucune approbation de la part du CSA ni des États membres ou d'autres participants. Elles sont fournies à des fins d'illustration uniquement.

Les membres du CSA et les participants ont été invités à soumettre leurs suggestions et à se porter volontaires pour faire l'objet d'une étude de cas. Trois pays ont accepté de se prêter à l'exercice: le Soudan du Sud, le Yémen et le Brésil. Le Groupe de soutien technique du CSA-A4A a jugé ces études de cas intéressantes pour illustrer comment il était possible de transformer les principes en action. Les versions définitives des études de cas seront intégrées dans l'Annexe B du projet final du CSA-A4A.

### **B.2 Grandes lignes des études de cas**

#### **Soudan du Sud et Yémen**

Les sections de l'étude comprendront les éléments suivants:

- description du contexte national, et notamment de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et des caractéristiques des crises prolongées;
- description de la méthode, y compris ses contraintes et limitations, et la manière dont elle oriente l'établissement de processus multipartites nationaux d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques et des mesures appropriées;
- analyse multipartite nationale préliminaire du contexte dans le pays, sous l'angle des principes du CSA-A4A, et notamment des possibilités d'intégration et d'harmonisation avec d'autres processus et structures apparentés plus larges;
- conclusions et recommandations d'action formulées par diverses parties prenantes et description des plans qui permettront d'y donner suite;
- graphiques et encadrés illustrant le propos.

#### **Brésil**

Les sections de l'étude comprendront les éléments suivants:

- description de la coopération actuelle du Brésil en matière de sécurité alimentaire et de nutrition avec les pays exposés à des crises prolongées ou touchés par de telles crises;
- description de la méthode employée pour établir un processus multipartite national continu de révision et de planification des politiques et mesures du Brésil;
- analyse multipartite nationale préliminaire de l'approche et des mesures actuellement retenues par le Brésil;
- grandes lignes de la stratégie brésilienne de coopération en matière de sécurité alimentaire et de nutrition lors de crises prolongées;
- plans et engagements des différentes parties prenantes nationales pour renforcer la coopération du Brésil en matière de sécurité alimentaire et de nutrition lors de crises prolongées.

## **Annexe C – Documents de référence**

### **Documents de référence et conceptuels**

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).** 2010. *CFS 2010/6 - Table ronde sur la lutte contre l'insécurité alimentaire pendant les crises prolongées: problèmes et défis*, 36<sup>e</sup> session CFS, Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/meeting/019/k8865f.pdf>).

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).** 2012. Section H. Action en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition en périodes de crise prolongées (paragraphes 66-68), in *CFS 2012/39/5 Add.1 Rev.1 - Cadre Stratégique Mondial pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition - Première Version, Version consolidée du Cadre stratégique mondial, approuvée par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale à sa trente-neuvième session* (Rome, 15-20 octobre 2012). (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/bodies/cfs/39eme-session/fr/>)

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).** 2012. *CFS 2012/39/7 - Lutter contre l'insécurité alimentaire dans les pays en situation de crise prolongée - Conclusions du Forum d'experts de haut niveau* - 13-14 septembre 2012. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/bodies/cfs/39eme-session/fr/>).

**FAO.** 2010. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/013/i1683f/i1683f.pdf>).

**FAO.** 2012. *Forum d'experts de haut niveau sur la gestion de l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongé*. 13-14 septembre, Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/cfs-fipc/forum-dexperts-de-haut-niveau/fr/>).

**GHA (Global Humanitarian Assistance).** 2012. *GHA Report*. (Disponible à l'adresse <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2012>).

### **Alignement**

**Anon.** 2011. *Maastricht principles on extraterritorial obligations of states in the area of economic, social and cultural rights*. (Disponible à l'adresse [http://www.ciel.org/Publications/Maastricht\\_ETO\\_Principles\\_21Oct11.pdf](http://www.ciel.org/Publications/Maastricht_ETO_Principles_21Oct11.pdf)).

**CIRADR /FAO.** 2006. *Déclaration de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural*. (Disponible à l'adresse [http://www.nyeleni.org/IMG/pdf/2006\\_03\\_FinalDeclaration\\_FAO\\_Conference\\_En-1-3.pdf](http://www.nyeleni.org/IMG/pdf/2006_03_FinalDeclaration_FAO_Conference_En-1-3.pdf)).

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).** 2013. *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition* - Deuxième version approuvée par le CFS à sa quarantième session (Rome, 7-11 octobre 2013), (40<sup>e</sup> session CSA, Rome). (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/bodies/cfs/40eme-session/fr/>).

**FAO.** 2005. *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/009/y7937f/y7937f00.htm>).

**FAO.** 2009. *Les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable. Déclaration du Sommet mondiale sur la sécurité alimentaire*, Sommet mondiale sur la sécurité alimentaire, Rome, 16-18 novembre. (Disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/Meeting/018/k6050f.pdf>).

([http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Docs/Final\\_Declaration/WSFS09\\_Declaration.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Docs/Final_Declaration/WSFS09_Declaration.pdf))

**FAO.** 2012. *Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.* Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f.pdf>).

**HLPE.** 2013. *Paysans et entrepreneurs: Investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire.* HLPE (Groupe d'experts de haut niveau), Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Report-6\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-6_FR.pdf)).

**(UN)/ISDR.** 2005. *Hyogo Framework for Action.* Presented at World Conference on Disaster Reduction, 18-22 janvier, Kobe, Hyogo (Japon). (Disponible à l'adresse <http://www.unisdr.org/2005/wcdr/intergover/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-english.pdf>).

**IFAD / FIDA.** 2006. *Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement,* avril 2006. (Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/87/f/EB-2006-87-R-3-REV-1.pdf>).

**IFAD / FIDA.** 2008. *IFAD's role in fragile states.* Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/gbdocs/repl/8/iv/e/REPL-VIII-4-R-5.pdf>).

**IFAD / FIDA.** 2011. *Renforcer la capacité d'adaptation des États fragiles.* Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.ifad.org/pub/fragile/fragile\\_e.pdf](http://www.ifad.org/pub/fragile/fragile_e.pdf)).

**IFAD / FIDA.** Rural Poverty portal website. (Disponible à l'adresse <http://www.ruralpovertyportal.org/>).

**ILO / OIT.** 1948/49. *Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical,* 1948 et *Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective,* 1949. Genève. (Disponibles à l'adresse [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_ILO\\_CODE:C087](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C087) et [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_INSTRUMENT\\_ID:312243](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312243)).

**ILO / OIT.** 1989. *Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux.* Genève. (Disponible à l'adresse [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_ILO\\_CODE:C169](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C169)).

**Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)/NU.** 2000. (Disponible à l'adresse <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/host.aspx?Content=indicators/officiallist.htm>).

**International Dialogue on Peacebuilding and Statebuilding.** 2011. *Un «New Deal» pour l'engagement dans les Etats fragiles.* (Disponible à l'adresse <http://www.newdeal4peace.org/wp-content/themes/newdeal/docs/new-deal-pour-dans-les-etats-fragiles-fr.pdf>).

**OECD / OCDE.** 2008/2005. *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) et programme d'action d'Accra (2008).* (Disponible à l'adresse <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s18744fr/s18744fr.pdf>).

**OECD / OCDE.** 2011. *Monitoring the Principles for Good International Engagement in Fragile States and Situations.* (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/dacfragilestates/44651689.pdf>).

**OECD / OCDE.** 2012, *Principes pour l'engagement international dans les Etats fragiles et les situations précaires.* Paris. (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cad/incaf/38368761.pdf>)

**PNUE.** 2005-2007. *Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement.* (Disponible à l'adresse <http://www.unep.org/dewa/Assessments/Ecosystems/IAASTD/tqid/105853/Default.aspx>).

**Renforcement de la nutrition (SUN). Rapport des activités (2010), La feuille de route (2012), Stratégie du mouvement (2012-2015).** (Disponible à l'adresse <http://scalingupnutrition.org/fr/ressources>).

**UN/HLTF.** 2010. *Groupe d'action de haut niveau de Nations Unies sur la crise alimentaire mondiale. Cadre Global d'Action Actualisé.* (Disponible à l'adresse [http://un-foodsecurity.org/sites/default/files/UCFA\\_French.pdf](http://un-foodsecurity.org/sites/default/files/UCFA_French.pdf)).

**UNICEF.** 1989. *Convention relative aux droits de l'enfant.* (Disponible à l'adresse <http://www.unicef.org/french/>).

**UN / ONU.** 1979. *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW).* (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/en/hrbodies/cedaw/pages/cedawindex.aspx>).

**UN / ONU.** 1993. *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Résolution 48/104 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1993.* (Disponible à l'adresse <http://www1.umn.edu/humanrts/instree/french/Fe4devw.htm>).

**UN / ONU.** 1995. *Beijing Declaration and Platform for Action.* (Disponible à l'adresse <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>)

**UN / ONU.** 2008. *Déclaration des Nations Unies sur le droit des peuples autochtones.* (Disponible à l'adresse [http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS\\_fr.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf)).

**UN / ONU.** 2012. *Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).* (Disponible à l'adresse <http://sustainabledevelopment.un.org/rio20.html>).

**UN / ONU.** 2012. *Sustainable Development Goals (SDGs) process.* (Disponible à l'adresse <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1300>).

**3<sup>rd</sup> High Level Forum on Aid Effectiveness.** 2008. *Accra Agenda for Action.* 2-4 septembre. Accra (Ghana). (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>).

**4<sup>th</sup> High Level Forum on Aid Effectiveness.** 2011. *Busan Partnership for Effective Development Co-operation.* 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre. Busan (Corée du Sud). (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/49650173.pdf>).

## Principes d'action

### Introduction

**ACCRA.** 2012. *The ACCRA Local Adaptive Capacity Framework*. An ACCRA Brief. (Disponible à l'adresse [http://www.careclimatechange.org/files/adaptation/ACCRA%20Local\\_Adaptive%20Policy.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/adaptation/ACCRA%20Local_Adaptive%20Policy.pdf)).

**Alinovi, L., Hemrich, G. et Russo, L. (sous la direction de).** *Beyond Relief: Food Security in Protracted Crisis*. Rugby (Royaume-Uni), Practical Action.

**Alinovi, L., Mane, E. et Romano, D.** 2008. Towards the Measurement of Household Resilience to Food Insecurity: Applying a Model to Palestinian Household Data. In Sibrian, R. (sous la direction de). In Deriving Food Security Information From National Household Budget Surveys. *Experiences, Achievements, Challenges*. FAO. Rome: pp. 137-152. (Disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0430e/i0430e.pdf>).

**Collins, G.** 2013. *Measuring resilience to recurrent crises in the Horn of Africa and Sahel: Initial approaches and challenges*. Powerpoint presentation to the *Expert Consultation on Resilience Measurement Related to Food Security* sponsored by the Food and Agricultural Organization and World Food Programme, Rome (Italie), 19-21 février 2013.

**Constas, M. et Barrett, C.** 2013. *Principles of resilience measurement for food insecurity: metrics, mechanisms, and implementation plans*. Paper presented at the *Expert Consultation on Resilience Measurement Related to Food Security* sponsored by the Food and Agricultural Organization and World Food Programme, Rome (Italie), 19-21 février 2013.

**Council of the European Union.** 2013. *Conclusions du Conseil sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre de l'aide extérieure*. Bruxelles. (Disponible à l'adresse <http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%209328%202013%20INIT>)

**DFID.** 2011. *Defining Disaster Resilience: A DFID Approach Paper*. Londres. (Disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/defining-disaster-resilience-a-dfid-approach-paper>).

**EC (European Commission).** 2010. *Assistance alimentaire humanitaire*. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://europa.eu/legislation\\_summaries/humanitarian\\_aid/ah0005\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/humanitarian_aid/ah0005_fr.htm)).

**EC (European Commission).** 2010. *Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire*. COM, 127. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM\\_PDF\\_COM\\_2010\\_0127\\_FR.PDF](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_FR.PDF))

**EC (European Commission).** 2013. *L'approche de l'UE sur la résilience: tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire*. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/europeaid/what/food-security/documents/20121003-comm\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/what/food-security/documents/20121003-comm_fr.pdf)).

**EC (European Commission).** 2013. *Boosting food and nutrition security through EU action: implementing our commitments*. Staff Working Document, 104. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/europeaid/what/food-security/documents/boosting\\_food\\_and\\_nutrition\\_security\\_through\\_eu\\_action\\_ec\\_swd.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/what/food-security/documents/boosting_food_and_nutrition_security_through_eu_action_ec_swd.pdf)).

**EC (European Commission).** 2013. *Action Plan for Resilience in Crisis Prone Countries 2013-2020*. Commission Staff Working Document. Bruxelles. (Disponible à l'adresse:

[http://ec.europa.eu/echo/files/policies/resilience/com\\_2013\\_227\\_ap\\_crisis\\_prone\\_countries\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/echo/files/policies/resilience/com_2013_227_ap_crisis_prone_countries_en.pdf).

**FAO.** 2012. *La résilience des individus, des ménages, des communautés et des institutions dans les situations de crise prolongée*. High-Level Expert Forum on Food Insecurity in Protracted Crises, 13-14 septembre 2012, Rome (Italie). (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/ME523F\\_CFS\\_39\\_HLEF\\_Brief3\\_01.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/ME523F_CFS_39_HLEF_Brief3_01.pdf)).

**FAO.** 2013. *The Director-General's Medium Term Plan 2014-17 and Programme of Work and Budget 2014-15*. Rome. (see specifically Strategic Objective 5).

**Folkema, J., Ibrahim, M. et Wilkinson, E.** 2013. *World Vision's resilience programming: adding value to development*. ODI Working Paper. Londres (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/publications/7680-world-vision-resilience-programming-adding-value-development>).

**HPG (Humanitarian Policy Group).** 2011. *A conceptual analysis of livelihoods and resilience: addressing the ‘insecurity of agency’*. HPG Working Paper. ODI. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/publications/6976-resilience-livelihoods-agency-socio-economic-security>).

**HLEF.** 2012. *Somalia: A Resilience Strategy*. Istanbul II Conference, Partnership Forum on Resilience, 31 mai.

**Kaplan, S.** 2009. *Enhancing Resilience in Fragile States*. European Development Background Paper. (Disponible à l'adresse [http://www.erd-report.eu/erd/report\\_2009/documents/volB/Backgrounds/ERD-Background\\_Paper\\_Kaplan.pdf](http://www.erd-report.eu/erd/report_2009/documents/volB/Backgrounds/ERD-Background_Paper_Kaplan.pdf)).

**Kemp, J. et Ireland, C.** 2009. *Linking Relief and Development: Integrating development principles into relief programming for better livelihood outcomes*. Mars. The IDL Group, Bristol (Royaume-Uni). (Disponible à l'adresse <http://www.theidlgroup.com/documents/theIDLgroup-LinkingReliefandDevelopmentMar09-JKandCI.pdf>).

**Levine, S., Pain, A., Bailey, S. et Fan, L.** 2012. *The relevance of ‘resilience’?* HPG Policy Brief 149. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7818.pdf>).

**Mansuri, G. et Healy, A.** 2001. *Vulnerability Prediction in Rural Pakistan*. Washington: Banque mondiale. Mimeo.

**OECD / OCDE.** 2010. *What does ‘resilience’ mean for donors?* Factsheet. (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/dac/governance-development/May%202010%202013%20FINAL%20resilience%20PDF.pdf>).

**Schmidhuber, J. et Bruinsma, J.** 2011. Investing towards a world free of hunger: lowering vulnerability and enhancing resilience. In A. Prakash, (sous la direction de) *Safeguarding food security in volatile global markets*. Rome, FAO.

**UN / ONU.** 2011. *Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020*. Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul, 9-13 mai. (Disponible à l'adresse <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/351/52/pdf/N1135152.pdf?OpenElement>)

- USAID.** 2012. *Building Resilience to Recurrent Crisis*. USAID Policy And Program Guidance. (Disponible à l'adresse <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/USAIDResiliencePolicyGuidanceDocument.pdf>).
- Venton, C.C., Fitzgibbon, C., Shitarek, T., Coulter, L. et Dooley, O.** 2012. *The Economics of Early Response and Disaster Resilience: Lessons from Kenya and Ethiopia*. (Disponible à l'adresse [www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/67330/Econ-Ear-Rec-Res-Full-Report\\_20.pdf](http://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67330/Econ-Ear-Rec-Res-Full-Report_20.pdf)).
- Venton, C.C. et Siedenburg, J.** 2010. *Investing in communities: The benefits and costs of building resilience for food security in Malawi*. Tearfund. (Disponible à l'adresse [http://www.preventionweb.net/files/16866\\_16866investingincommunities1.pdf](http://www.preventionweb.net/files/16866_16866investingincommunities1.pdf)).
- WMO.** 2012. *Building Resilience through Community Participation: A Report on the Pilot Project on Community Flood Management in Bangladesh, India and Nepal*. Hydrology and Water Resources Department of WMO.
- Principe 1**
- CESCR.** 1999. *Questions de fond au regard de la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Observation générale 12 (vingtième session, 1999). Le droit à une nourriture suffisante (art. 11)*. Committee on Economic, Social and Cultural Rights. Genève. (Disponible à l'adresse <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G99/420/13/pdf/G9942013.pdf?OpenElement>)
- Cotterell, L.** 2005. *Human rights and poverty reduction: Approaches to human rights in humanitarian crises*. Londres, Overseas Development Institute. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/4345.pdf>).
- CSA.** 2012. *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*. Committee on World Food Security. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/ME498F.pdf>).
- CSA.** 2012. H. Action en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition en périodes de crise prolongées. Dans *CFS Global strategic framework for food security and nutrition*, paragraphes 66-68. Committee on World Food Security. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/ME498F.pdf>).
- FAO.** 2002. *The right to adequate food in emergencies*, by L. Cotula and M. Vidar for the FAO Legal Office. FAO Legislative Study 77. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/005/Y4430E/y4430e00.htm>).
- FAO.** 2005. *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/009/y7937e/y7937e00.htm>).
- FAO.** 2009. *Guide pour légiférer sur le droit à l'alimentation*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/righttofood/publications/publications-detail-fr/fr/c/164270/>)
- FAO.** 2007. *Équipe du droit à l'alimentation et site web du droit à une alimentation adéquate*. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/righttofood/fr/>).
- FAO.** 2007. *Boîte à outils méthodologique pour le droit à l'alimentation*. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/righttofood/knowledge-centre/rtf-methodological-toolbox/fr/>).

- FAO.** 2011. *Directives relatives à la programmation par pays: principes et politiques*. Paper prepared for the 108th session of the FAO Programme Committee, 10-14 octobre 2011, Rome (Italie). (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/meeting/023/mc218f.pdf>).
- FAO.** 2012. *FAO in emergencies guidance note: Accountability to affected populations*. Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/emergencies/docs/Guidance%20Note\\_Accountability\\_Publi.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/Guidance%20Note_Accountability_Publi.pdf)).
- FAO.** 2013. *Social Protection and the Right to Food*. Right to Food Issues Brief 3. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/017/ap601e/ap601e.pdf>).
- FAO.** (forthcoming). *The Right to Adequate Food in Emergency Response and Resilience-building Programmes*. Rome.
- Graziano Da Silva, J.** 2012. Promover el derecho a la alimentación y la resiliencia para hacer frente a la inseguridad alimentaria en el Sahel. *Tiempo de Paz*, n° 106, pp. 5-11.
- ICC.** 2002. *Statut de Rome de la Cour pénale internationale*. La Haye. (Disponible à l'adresse <https://www.google.co.uk/#q=A%2FCONF.183%2F9++17+Juillet+1998>).
- ICJ.** 2004. *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé. Avis consultatif du 9 juillet 2004*. ICJ Reports 2004. La Haye, International Court of Justice. (Disponible à l'adresse <http://www.icj-cij.org/docket/files/131/1671.pdf>).
- ICRC.** 1949. *Convention (IV) de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre*. Genève, 12 août 1949. (Disponible à l'adresse <http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Treaty.xsp?documentId=87DBEB6A73B8E8D0C12563140043A9F3&action=openDocument>).
- ICRC.** 1949. *Convention (III) de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre*. 12 août 1949. Genève (Suisse). (Disponible à l'adresse <http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/TRA/375?OpenDocument&>).
- ICRC.** 1977. *Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)*, 8 juin 1977. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/TRA/470?OpenDocument&>).
- ICRC.** 1977. *Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)*, 8 juin 1977. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/TRA/475?OpenDocument&>).
- IFRC et ICRC.** 1995. *Code de conduite pour le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophe*. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/code-of-conduct/code-french.pdf>).
- OCHA.** 2012. *Humanitarian Principles*. (Disponible à l'adresse [https://ochanet.unocha.org/p/Documents/OOM-humanitarianprinciples\\_eng\\_June12.pdf](https://ochanet.unocha.org/p/Documents/OOM-humanitarianprinciples_eng_June12.pdf)).
- Sepúlveda M. et Nyst, C.** 2012. *Human Rights based approach to social protection*. OHCHR. (Disponible à l'adresse

<http://www.ohchr.org/Documents/Issues/EPoverty/HumanRightsApproachToSocialProtection.pdf>.

**UN / ONU.** 1945. *Charte des Nations Unies*. New York. (Disponible à l'adresse <http://www.un.org/fr/documents/charter>).

**UN / ONU.** 1948. *Déclaration universelle des droits de l'homme*. New York. (Disponible à l'adresse <http://www.un.org/fr/documents/udhr>).

**UN / ONU.** 1951. *Convention relative aux statut des réfugiés*. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages>StatusOfRefugees.aspx>).

**UN / ONU.** 1966. *Pacte international relative aux droits économiques, sociaux et culturels*. New York: UN. (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx>).

**UN / ONU.** 1989. *The United Nations Convention on the Rights of the Child*. New York: UN. (Disponible à l'adresse [http://www.unicef.org.uk/Documents/Publication-pdfs/UNCRC\\_PRESS200910web.pdf](http://www.unicef.org.uk/Documents/Publication-pdfs/UNCRC_PRESS200910web.pdf)).

**UN / ONU.** 1991. General Assembly A/RES/46/182 - *Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies*. New York: UN. (Disponible à l'adresse <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/NR0/584/92/IMG/NR058492.pdf?OpenElement>).

**UN / ONU.** 1994. *Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé*. A/RES/49/59 du 17 février 1995. New York, UN. (Disponible à l'adresse <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N95/768/14/PDF/N9576814.pdf?OpenElement>).

**UN / ONU.** 2003. Assemblée générale A/RES/58/114 - *Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies*. New York: UN. (Disponible à l'adresse <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N03/501/42/PDF/N0350142.pdf?OpenElement>).

**UN / ONU.** 2005. *Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire*. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/RemedyAndReparation.aspx>).

**UN / ONU.** 2008. *Operational Guidelines on Human Rights Protection in Situations of Natural Disasters by the Representative of the Secretary-General on the Human Rights of Internally Displaced Persons, and their related Manual*. Genève.

**UN / ONU.** Ongoing. UN Humans Rights Based Approach Portal website. (Disponible à l'adresse <http://hrbaportal.org/>).

**WFP / PAM.** 2011. *WFP and humanitarian protection*. Informal Consultation on the Protection Policy, 31 octobre 2011, Rome (Italie). Rome. (Disponible à l'adresse <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/resources/wfp241965.pdf>).

**WFP / PAM.** 2012. *Politique du PAM en matière de protection humanitaire*. WFP/EB.1/2012/5-B/Rev.1. Rome. (Disponible à l'adresse <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfpdoc061761.pdf>).

## Principe 2

- AGIR.** 2013. *Global Alliance For Resilience AGIR – Sahel And West Africa* RPCA regional roadmap adopted on 9 April 2013.
- Deng, L. B.** 1999. *Famine in the Sudan: Causes, Preparedness, and Response.* IDS Discussion Paper 369, Institute of Development Studies, Brighton.
- Flores, M., Khwaja, Y. et White, P.** 2005. Food Security in Protracted Crises: Building More Effective Policy Frameworks. *Disasters*, 29: S25–S51.
- Global Donor Platform for Rural Development/ CAADP.** 2009. *Guidelines for Donor Support to CAADP Process at a Country-Level.* GDPRD, Bonn (Allemagne). (Disponible à l'adresse [http://www.caadp.net/pdf/091028\\_Guidelines-for-Donor-Support\\_Platform%20\(2\).pdf](http://www.caadp.net/pdf/091028_Guidelines-for-Donor-Support_Platform%20(2).pdf)).
- Haider, H.** 2009. *Community-based Approaches to Peacebuilding in Conflict-affected and Fragile Contexts.* Issues Paper. GSDRC. Londres. (Disponible à l'adresse <http://www.gsdrc.org/docs/open/EIRS8.pdf>).
- Kellet, J. et Peters, K.** 2014. *Dare to prepare: taking risk seriously.* ODI, Londres. (Disponible à l'adresse [http://www.odi.org.uk/publications/7955-dare-prepare-taking-risk-seriously?utm\\_source=ODI+email+services&utm\\_campaign=2a339a85a1-Newsletter\\_12\\_10\\_2013&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_bb7fadfa38-2a339a85a1-75509129](http://www.odi.org.uk/publications/7955-dare-prepare-taking-risk-seriously?utm_source=ODI+email+services&utm_campaign=2a339a85a1-Newsletter_12_10_2013&utm_medium=email&utm_term=0_bb7fadfa38-2a339a85a1-75509129)).
- Maxwell, D., Russo, L. et Alinovi, L.** 2012. *Constraints to addressing food insecurity in protracted crises.* Proc Natl Acad Sci: Etats-Unis d'Amérique. (Disponible à l'adresse <http://www.pnas.org/content/109/31/12321.short>).
- OECD / OCDE.** 2008/2005. *Paris Declaration on Aid Effectiveness (2005), the Accra Agenda for Action (2008).* (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/development/effectiveness/34428351.pdf>).
- OECD / OCDE.** 2011. *Aid Risks in Fragile and Transitional Contexts: Improving Donor Behaviour.* OECD Publishing, Paris (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/dac/incaf/49185677.pdf>).
- USAID.** 2007. *Community-Based Development in Conflict-Affected Areas: An Introductory Guide for Programming*', USAID, Washington.
- USAID.** 2012. PRIME - USAID Ethiopia's flagship program for pastoral Ethiopia called Pastoralist Areas Resilience Improvement through Market Expansion. (Disponible à l'adresse <http://www.usaid.gov/news-information/speeches/launch-pastoralist-areas-resiliency-improvement-through-market-expansion>).
- World Bank / Banque mondiale.** 2005. *The Effectiveness of World Bank Support for Community-Based and Driven Development*, an OED Evaluation, World Bank, Washington.
- World Bank / Banque mondiale.** 2006. *Community-Driven Development in the Context of Conflict-Affected Countries: Challenges and Opportunities.* Social Development Department, Environmentally and Socially Sustainable Development Network, World Bank, Washington.

### Principe 3

- Alexandre, M., Willman, A., Aslam, G., Rebosio, M. et Balasuriya, K.** 2012. *Societal Dynamics and Fragility: Engaging Societies in Responding to Fragile Situations*. Washington DC: Banque mondiale.
- Behrman, J., Meinzen-Dick, R. et Quisumbing, A.** 2011. *The gender implications of large-scale land deals*. Discussion Paper 01056. Washington: IFPRI.
- Conflict Sensitivity Consortium/DFID.** 2008-2012. *The Resource Pack* (disponible à l'adresse <http://www.conflictsensitivity.org/publications/conflict-sensitive-approaches-development-humanitarian-assistance-and-peacebuilding-res>).
- Dufour, C et Egal, F.** 2012. *Nutrition in protracted crisis: a reason to act, and an entry point for effective response*. Food Insecurity in Protracted Crises, background paper High-Level Expert Forum (Rome, 13-14 septembre 2012). (Disponible à l'adresse: [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/Nutrition\\_Protracted\\_Crises\\_DufourEgal.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Nutrition_Protracted_Crises_DufourEgal.pdf)).
- EC (European Commission).** 2010. *An EU policy framework to assist developing countries in addressing food security challenges/ COM(2010) 127*. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM\\_PDF\\_COM\\_2010\\_0127\\_EN.PDF](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_EN.PDF)).
- EC (European Commission).** 2013. *Améliorer la nutrition maternelle et infantile dans le cadre de l'aide extérieure: un cadre stratégique de l'UE*. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/europeaid/documents/enhancing\\_maternal-child\\_nutrition\\_in\\_external\\_assistance\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/documents/enhancing_maternal-child_nutrition_in_external_assistance_fr.pdf)).
- Ekstedt, J. et Holmberg, B.** 2006. *Manual for Conflict Analysis*. Stockholm: Swedish International Development Agency (SIDA).
- FAO/ FSC (Food Security Cluster).** 2013. *Livelihood Recovery Appraisal of Households Affected by Flooding in 2010 and 2011 in Sindh and Balochistan*. Rome.
- FAO.** 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture: Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f00.htm>).
- FAO.** 2011. *A response analysis framework for food and nutrition security interventions at district at inter-cluster and cluster level, drawing on work done in relation to the IPC (version 1.1) and the IASC cluster system in Somalia; a facilitation guide*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/014/i1994e/i1994e00.pdf>).
- FAO.** 2013. RIMA (Resilience Index Measurement and Analysis) website. (Disponible à l'adresse <http://www.foodsec.org/web/resilience/measuring-resilience/en/>).
- FAO.** 2013. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013. Les multiples dimensions de la sécurité alimentaire*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/018/i3434e/i3434e.pdf>).
- FAO.** 2013. *Capacity development. E-learning – “Resilience in Food Security Analysis”*. (Disponible à l'adresse <http://www.foodsec.org/web/resilience/capacity-development/en/>).

- FSIN (Food Security Information Network).** 2014. *Resilience Measurement Principles - Toward an Agenda for Measurement Design.* WFP / PAM. Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.fsincop.net/fileadmin/user\\_upload/fsin/docs/resources/1\\_FGIN\\_29jan\\_WEB\\_medium%20res.pdf](http://www.fsincop.net/fileadmin/user_upload/fsin/docs/resources/1_FGIN_29jan_WEB_medium%20res.pdf)).
- Flores, M. et Andrews, C.** 2007. *Linking analysis to response in fragile contexts: Emerging insights from the Integrated Food Security and Humanitarian Phase Classification (IPC).* Paper presented at conference ‘Fragile states – fragile groups: tackling economic and social vulnerability’, 15-16 juin 2007, World Institute for Development Economics Research (WIDER), Helsinki.
- Frankenberger, T.** 2012. *Enhancing Resilience to Food Insecurity amid Protracted Crisis.* Food Insecurity in Protracted Crises, background paper High-Level Expert Forum, Rome, 13-14 septembre. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/Enhancing\\_Resilience\\_FoodInsecurity-TANGO.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Enhancing_Resilience_FoodInsecurity-TANGO.pdf)).
- Hausmann, R., Rodrik, D. et Velasco, A.** 2005. *Growth Diagnostics.* Working Paper. Cambridge, MA: Kennedy School of Government.
- Hemrich, G.** 2005. Matching food security analysis to context: The experience of the Somalia Food Security Assessment Unit, *Disasters* 29 (S1): S67–S91.
- Inter-Agency Standing Committee (IASC).** 2012. *Multi Cluster/Sector Initial Rapid Assessment (MIRA) Version mars 2012.* Genève.
- IBON International.** 2013. *On Promoting Equality for Sustainable Development.* IBON Policy Brief, Quezon City (Philippines). (Disponible à l'adresse [http://iboninternational.org/resources/policy\\_briefs/193#sthash.0gvs5Wny.dpuf](http://iboninternational.org/resources/policy_briefs/193#sthash.0gvs5Wny.dpuf)).
- IFAD / FIDA.** 2013. *Report on IFAD’s Development Effectiveness (RIDE).* Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/operations/projects/implementation/index.htm>).
- IFAD / FIDA.** 2013. *Annual Report on Results and Impact of IFAD Operations (ARRI).* Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/evaluation/arri/2013/index.htm>).
- IFAD / FIDA.** (2013). *Annual Review of Portfolio Performance 2012-2013.* Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.ifad.org/operations/gmaps/reports/ARPP\\_2013.pdf](http://www.ifad.org/operations/gmaps/reports/ARPP_2013.pdf)).
- Jaspers, S. et Shoham, J.** 2002. A Critical Review of Approaches to Assessing and Monitoring Livelihoods in Situations of Chronic Conflict and Political Instability. Working Paper 191, ODI, Londres. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/publications/1986-critical-approaches-monitoring-livelihoods-situations-chronic-conflict-political-instability>).
- Longley, C. et Maxwell, D.** 2003. *Livelihoods, Chronic Conflict and Humanitarian Response: A Synthesis of Current Practice.* Working Paper 182. Londres, ODI.
- Lovendal, C.R. et Knowles, M.** 2006. *Tomorrow's hunger: a framework for analysing vulnerability to food security,* Research Paper, UNU-WIDER, United Nations University (UNU), No. 2006/119, ISBN 9291909033. (Disponible à l'adresse <https://www.econstor.eu/dspace/bitstream/10419/63319/1/521392098.pdf>).

**Oxford Policy Management.** 2012. *Qualitative research and analyses of the economic impacts of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa: A research guide for the From Protection to Production (PtoP) project.* Rome: FAO.

**Quisumbing, Agnes, Lynn Brown, Hilary Sims Feldstein, Lawrence Haddad, et Christine Peña.** 1995. *Women: The key to food security.* Washington: IFPRI.

**UN / ONU.** 2004. *Rapport du Secrétaire général – Les femmes, la paix et la sécurité,* S/2004/814. New York: UN. (Disponible à l'adresse <http://www.un.org/womenwatch/ods/S-2004-814-F.pdf>).

**UN Women and UNICEF.** 2013. Addressing Inequalities: Synthesis Report of Global Public Consultation. 7 février 2013. (Disponible à l'adresse <http://www.worldwewant2015.org/node/299198>).

**UNICEF and African Union.** 2009. *Improving nutrition security for Africa's children.* New York.

**USAID.** 2013. *Agricultural Growth Program - Livestock Market Development: Expanding livestock markets for the small-holder producers.* Washington. (Disponible à l'adresse <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/AGP-LMD%20End%20Market%20Analysis.pdf>).

**World Bank / Banque mondiale.** 2005. *Natural Disaster Hotspots: A Global Risk Analysis.* (Disponible à l'adresse <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/7376>).

**World Bank / Banque mondiale.** 2006. *Repositioning Nutrition as Central to Development - A Strategy for Large-Scale Action.* Washington. (Disponible à l'adresse <http://siteresources.worldbank.org/NUTRITION/Resources/281846-1131636806329/NutritionStrategy.pdf>).

#### **Principe 4**

**Abdulai, A., Barrett, C. et Hazell, P.** 2004. *Food Aid for Market Development in Sub-Saharan Africa,* International Food Policy Research Institute, Development Strategy and Governance Division, DSGD Discussion Paper No. 5.

**Agriculture-Nutrition Community of Practice/ UNSCN.** 2010. *Key recommendations for improving nutrition through agriculture.* Genève. (Disponible à l'adresse [http://unscn.org/files/Agriculture-Nutrition-CoP/Agriculture-Nutrition\\_Key\\_recommendations.pdf](http://unscn.org/files/Agriculture-Nutrition-CoP/Agriculture-Nutrition_Key_recommendations.pdf)).

**Bailey, S., Hedlund, K.** 2012. *Impact of cash transfers on nutrition in emergency and transitional contexts: A review of evidence.* Humanitarian Policy Group. Londres: ODI. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7596.pdf>).

**Berg, M., Mattinen, H. et Pattugalan, G./WFP / PAM.** 2013. *Examining Protection and Gender in Cash and Voucher Transfers: Case Studies of the World Food Programme (WFP) and the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) Assistance.* Rome: WFP / PAM.

**Birner, R. et Resnick, D.** 2010. The political economy of policies for smallholder agriculture. *World Development,* 38(10): 1442-1452.

- Boone, R., Covarrubias, K., Davis, B. et Winters, P.** 2012. *Cash transfer programs and agricultural production: the case of Malawi*. Rome, FAO. (mimeo)
- Borras, S.M., Kay, C. et Akram-Lodhi, A.H.** 2007. Agrarian reform and rural development: Historical overview and current issues. In *Land, poverty and livelihoods in an era of globalization*, ed. A.H. Akram-Lodhi, S.M. Borras Jr and C. Kay, 1-40. Londres et New York: Routledge.
- Buchanan-Smith M et Maxwell S.** 1994. Linking relief and development: An introduction and overview. *IDS Bull* 25:2–16.
- CaLP.** (accessed 2013). Cash and Learning Partnership website. (Disponible à l'adresse <http://www.cashlearning.org/2012-2014/research-gaps-and-way-forward>).
- Christian Aid.** 2004. *The Politics of Poverty: Aid in the New Cold War*, Londres: Christian Aid.
- Concern Worldwide and Oxfam GB.** 2011. *Walking the Talk: Cash Transfers and Gender Dynamics*. Concern Worldwide and Oxfam GB, Londres. (Disponible à l'adresse <http://www.gsdrc.org/go/display&type=Document&id=4089>).
- Covarrubias, K., Davis, B. et Winters, P.** 2012. *From Protection to Production: Productive Impacts of the Malawi Social Cash Transfer Scheme*.
- Deng, L.B.** 2012, *Confronting civil war: the case of risk managing strategies in South Sudan in the 1990s*. Paper prepared for the High Level Expert Forum on Addressing Food Insecurity in Protracted Crises, Rome (Italie), 13-14 septembre. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/Confronting\\_Civil-War-LukaBiong.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Confronting_Civil-War-LukaBiong.pdf)).
- Dercon, S.** 2011. *Social Protection, Efficiency and Growth*. WPS/2011-17, Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.
- Devereux, S.** 2001. *Livelihood Insecurity and Social Protection: a Re-emerging Issue in Rural Development*. Development Policy Review, 19 (4): 507-19.
- EC (European Commission).** 2013. *Addressing Undernutrition in Emergencies*. Staff Working Document, 72. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/echo/files/news/201303\\_SWDundernutritioninemergencies.pdf](http://ec.europa.eu/echo/files/news/201303_SWDundernutritioninemergencies.pdf)).
- EC (European Commission).** 2013. *Améliorer la nutrition maternelle et infantile dans le cadre de l'aide extérieure: un cadre stratégique de l'UE*. Bruxelles. (Disponible à l'adresse [http://ec.europa.eu/europeaid/documents/enhancing\\_maternal-child\\_nutrition\\_in\\_external\\_assistance\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/documents/enhancing_maternal-child_nutrition_in_external_assistance_en.pdf)).
- FAO.** 2006. *Food aid as part of a coherent strategy to advance food security objectives*, by C.B. Barrett. ESA Working Paper 06-09. Rome.
- FAO.** 2006. *Assessing the impact of food aid on recipient countries: a survey*, by T.O. Awokuse. ESA Working Paper 06-11. Rome.
- FAO.** 2006. *Food aid in response to acute food insecurity*, by C.B. Barrett. ESA Working Paper 06-10. Rome.
- FAO.** 2009. *Joint guidelines for crop and food security assessment missions (CFSAMs)*. (Disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0515e/i0515e.pdf>).

- FAO.** 2010. *Pour une agriculture intelligente face au climat: politiques, pratiques et financements en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation et d'adaptation*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/014/i1881f/i1881f00.pdf>)
- FAO.** 2012. *Synthesis Of Guiding Principles On Agriculture Programming For Nutrition*. Rome.
- FAO.** 2012. *Identifying opportunities for climate smart agriculture investments in Africa*. (Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/015/an112e/an112e00.pdf>).
- FAO.** 2012. *Protection sociale et droit à l'alimentation*, L. Cruz. Document d'orientation sur le droit à l'alimentation 3, 2012. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/righttofood/publications/publications-detail-fr/fr/c/165379/>).
- FAO.** 2013. *La résilience des moyens d'existence: Réduction des risques de catastrophe pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/emergencies/ressources/documents/ressources-detail/fr/c/180109/>).
- FAO.** 2013. *Climate-Smart Agricultural Sourcebook*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/018/i3325e/i3325e.pdf>).
- FAO.** 2013. *Cadre stratégique révisé*. Document prepared for the 38th Session of the FAO Conference, 15-22 juin 2013, Rome (Italie). C/2013/7. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/meeting/027/mg015f.pdf>).
- FAO.** 2014. *Strengthening the links between resilience and nutrition in food and agriculture: A discussion paper*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i3777e.pdf>)
- FAO, WFP / PAM et UNICEF.** 2012. *A joint resilience strategy for Somalia*. High-Level Expert Forum on Protracted Crises, Side Event, 13 septembre 2012, Rome (Italie). (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/Resilience\\_HLEF\\_s\\_ideevent\\_13Sept12\\_.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Resilience_HLEF_s_ideevent_13Sept12_.pdf)).
- GHA (Global Humanitarian Assistance).** 2012. *Tracking spending on cash transfer programming in a humanitarian context*. Briefing. Royaume-Uni.
- HLPE.** 2012. *Protection sociale en faveur de la sécurité alimentaire*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE). HLPE Rapport n° 4. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/fsnforum/fr/forum/discussions/protecci%C3%B3n-social-V0>)
- Harmer, A et Macrae J. (sous la direction de)** 2004. *Beyond the continuum: The changing role of aid policy in protracted crises*. Humanitarian Policy Group Research Report 18. Londres: ODI.
- Harvey, P. et Bailey, S.** 2011. *Cash Transfer Programming in Emergencies. Good Practice Review 11*. Humanitarian Policy Group. Londres: ODI. (Disponible à l'adresse [http://www.odihpn.org/index.php?option=com\\_k2&view=item&layout=item&id=3218](http://www.odihpn.org/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=3218)).
- Harvey, P., Proudlock, K., Clay, E., Riley, B. et Jaspars, S.** 2010. *Food aid and food assistance in emergency and transitional contexts: a review of current thinking*. Humanitarian Policy Group Commissioned Report. Londres: ODI. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/6038.pdf>).

- Heitzmann, K., R. S. Canagarajah, et P. B. Siegel.** 2002. 'Guidelines for Assessing the Sources of Risk and Vulnerability'. Social Protection Discussion Paper No 0218. Washington: Banque mondiale.
- Hoddinott, J. et Weismann, D.** 2008 *The Impact of Conditional Cash Transfer Programs on Food Consumption in Honduras, Mexico, and Nicaragua in Conditional Cash Transfers*' in M. Adato and J. Hoddinott (sous la direction de) Latin America: A Magic Bullet To Reduce Poverty. Washington: IFPRI.
- IASC Global Nutrition Cluster.** 2011. *The Harmonised Training Package (HTP): Resource material for training on nutrition in emergencies and protracted crisis situations*. (Disponible à l'adresse [http://www.unscn.org/en/gnc\\_htp/howto-htp.php#howtousehtp](http://www.unscn.org/en/gnc_htp/howto-htp.php#howtousehtp) et [http://www.unicef.org/nutritioncluster/index\\_67812.html](http://www.unicef.org/nutritioncluster/index_67812.html)).
- IFC.** 2013. Handshake – IFC's Quarterly Journal on PPPs. April 2013. Reconstruction PPP (post-conflict). Washington.
- IFAD / FIDA.** 1998. *IFAD Framework for Bridging Post-Crisis Recovery and Long-Term Development*, septembre 1998. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/64/e/eb64-r8.pdf>).
- IFAD / FIDA.** 2008. *Rôle du FIDA dans les Etats fragiles*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/gbdocs/repl/8/iv/f/REPL-VIII-4-R-5.pdf>).
- IFAD / FIDA.** 2012. *Policy on Gender Equality and Women's Empowerment*. Rome.
- IFAD / FIDA.** 2013. *IFAD's Performance in Fragile States*. Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.ifad.org/english/fragilestates/reports/Performance\\_FS\\_2013.pdf](http://www.ifad.org/english/fragilestates/reports/Performance_FS_2013.pdf)).
- IFAD / FIDA.** 2013. *Smallholders, food security, and the environment*. Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.uncclearn.org/sites/www.uncclearn.org/files/inventory/ifad90.pdf>).
- IGAD.** 2013. *Communiqué of the 49th extra-ordinary session of the IGAD Council of Ministers*, Bruxelles. 16 septembre.
- Jackson, C., Butters, S. Byambaa, E. Davies, M. et Perkins, N.** 2011. *Lessons from Social Protection: Programme Implementation in Kenya, Zambia and Mongolia*- IDS Research Report 69, Brighton: IDS. (Disponible à l'adresse <http://www.ids.ac.uk/publication/lessons-from-social-protection-programme-implementation-in-kenya-zambia-and-mongolia-research-summary#sthash.IUxvcjqY.dpuf>).
- Jaspars, S et Maxwell, D.** 2013. *Food security and livelihoods programming in conflict: a review*. HNP Network paper. Londres: ODI.
- Juma, C., Tabo, R., Wilson, K. et Conway, G.** 2013. *Innovation for Sustainable Intensification in Africa*, The Montpellier Panel, Agriculture for Impact, Londres. (Disponible à l'adresse [https://workspace.imperial.ac.uk/africanagriculturaldevelopment/Public/MP\\_0047\\_Report\\_V5\\_Low-res\\_singlepages.pdf](https://workspace.imperial.ac.uk/africanagriculturaldevelopment/Public/MP_0047_Report_V5_Low-res_singlepages.pdf)).
- Levine, S.** 2012, *Livelihoods in protracted crises*. Paper prepared for the High Level Expert Forum on Addressing Food Insecurity in Protracted Crises, Rome (Italie), 13-14 septembre. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/Livelihoods-Protractedcrises-Levine.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Livelihoods-Protractedcrises-Levine.pdf)).

- Mallett, R. et Slater R.** 2012. *Growth and livelihoods in fragile and conflict-affected situations*. ODI Briefing paper.
- Maxwell, Sadler, et al.** 2008. *Emergency Food Security Interventions: Good Practice Review*. HPN (Humanitarian Practice Network). ODI. Londres.
- Mitchell.** 2011. *Disaster Risk Management For Insecure Contexts*, ACF-International Briefing Paper (Paris: ACF, 2011).
- (The) Montpellier Panel.** 2013, *Sustainable Intensification: A New Paradigm for African Agriculture*, Londres.
- OCHA.** 2014. *2014-2016 Strategic Response Plan – Sahel Region*. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/newsroom/docs/Regional%20Sahel%20SRP%20Final.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/newsroom/docs/Regional%20Sahel%20SRP%20Final.pdf)).
- OECD(OCDE)/DAC.** 1999. *DAC Guidelines for Gender Equality and Women Empowerment in Development Cooperation*. (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/dac/gender-development/28313843.pdf>).
- Peppiatt, D., Mitchell, J. et Holzman, P.** 2001. *Cash Transfers in Emergencies: Evaluating Benefits and Assessing Risks*, Humanitarian Practice Network Paper 35. Londres: Overseas Development Institute.
- Pingali, P., L. Alinovi et J. Sutton.** 2005. Food security in complex emergencies: enhancing food system resilience. *Disasters*, 29(S1): S5–S24.
- Rosegrant, M. W. and Sarah A. Cline.** 2003. *Global Food Security: Challenges and Policies*. Science 12 December: 302 (5652), 1917-1919.
- SWAC/OECD et CILSS.** 2012. *Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest*. Paris, OECD. (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/csa/publications/41281118.pdf>).
- Sepúlveda M. et Nyst, C.** 2012. *Human Rights based approach to social protection*.
- Shepherd, A., Marcus, R. and Barrientos, A.,** 2004, ‘Policy Paper on Social Protection’, paper produced for UK Department for International Development (DFID), final draft, Overseas Development Institute, Londres.
- Smith, P., Martino, D., Cai, Z., Gwary, D., Janzen, H., Kumar, P., McCarl, B., Ogle, S., O’Mara, F., Rice, C., Scholes, B. et Sirotenko, O.** 2007. Agriculture. In Climate change 2007: Mitigation – contribution of Working Group III to the fourth assessment report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, (sous la direction de) B. Metz, O.R. Davidson, P.R. Bosch, R. Dave et L.A. Meyer. Cambridge (Royaume-Uni), et New York: Cambridge University Press.
- Smith, J.** 2009. *Cash Transfers as a Humanitarian and Development Programming Tool in Zimbabwe: Recommendations for Non-State Actors* from the 1–2 December, Conference in Harare. NGO Joint Initiative for Urban Zimbabwe.
- Smukler, S.M., Philpott, S.M., Jackson, L.E., Klein, A.M., DeClerck, F., Winowiecki, L. and Palm, C.A.** 2012. Ecosystem services in agricultural landscapes. In integrating ecology and poverty reduction: Ecological dimensions, Chapter 3, (sous la direction de) J.C. Ingram, F.

DeClerck et C. Rumbaitis del Rio. New York, Dordrecht, the Netherlands, Heidelberg, Germany, London: Springer.

**Scott, Z.** 2012. *Topic Guide on Social Protection*. GSDRC (Government and Social Development Resource Center), University of Birmingham (Royaume-Uni). (Disponible à l'adresse <http://www.gsdrc.org/docs/open/SP1.pdf>).

**The Sphere Project.** 2011. *Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response*. Practical Action Publishing.

**UN / ONU.** 1992. UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). (Disponible à l'adresse <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/conveng.pdf> or [http://unfccc.int/documentation/document\\_lists/items/2960.php](http://unfccc.int/documentation/document_lists/items/2960.php)).

**UN / ONU.** 2000. Résolution 1325. UN Security Council. (Disponible à l'adresse <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/720/19/PDF/N0072019.pdf?OpenElement>).

**UN Global Compact.** 2013. *Sustainable Agriculture Business Principles*. White Paper. (Disponible à l'adresse [http://www.unglobalcompact.org/docs/issues\\_doc/agriculture\\_and\\_food/SABP\\_White\\_Paper\\_July13.pdf](http://www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/agriculture_and_food/SABP_White_Paper_July13.pdf)).

**UN/HLTF.** 2012. *Food and Nutrition Security for All through Sustainable Agriculture and Food Systems*. 14 mars. New York.

**UNHCR/WFP(PAM).** 2006. *Acute Malnutrition in Protracted Refugee Situations: A global strategy*. Genève. (Disponible à l'adresse: <http://www.unhcr.org/469b6b0c2.html>).

**UN High Level Panel.** 2012. *Global Sustainability Panel website*. (Disponible à l'adresse <http://www.un.org/gsp>).

**Varma, S. et Winslow, M.** 2004. *Healing Wounds: How the International Centers of the CGIAR Help Rebuild Agriculture in Countries Affected by Conflicts and Natural Disasters*. Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR), Washington.

**Vorley, B., Cotula, L. et Chan, M-K.** 2012. *Tipping the balance. Policies to shape agricultural investments and markets in favor of small-scale farmers*. Research Report. IIED-Oxfam.

**WFP / PAM.** 2011. WFP/EB.2/2011/4-A *Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe*. Rome (Italie).

**WFP / PAM.** 2012. *Point de la situation concernant la politique en matière de filets de sécurité*. Rome.

**WHO / OMS.** 2012. *Maternal, Infant and Young Child Nutrition: Draft comprehensive implementation plan*. A65/11. Genève. (Disponible à l'adresse [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA65/A65\\_11-en.pdf?ua=1](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA65/A65_11-en.pdf?ua=1) et [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA65/A65\\_11Corr1-en.pdf?ua=1](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA65/A65_11Corr1-en.pdf?ua=1)).

**WHO / OMS.** 2013. *Essential Nutrition Actions: Improving maternal, newborn, infant and young child health and nutrition*. Genève. (Disponible à l'adresse [http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/essential\\_nutrition\\_actions/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/essential_nutrition_actions/en/)).

**WHO / OMS.** 2013. *Guideline: Updates on the management of severe acute malnutrition in infants and children*. Genève. (Disponible à l'adresse

[http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/updates\\_management\\_SAM\\_infantandchildren/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/updates_management_SAM_infantandchildren/en/).

**World Bank / Banque mondiale** (nd). *The Contribution of Social Protection to the Millennium Development Goals*. Washington: Banque mondiale.

### **Principe 5**

**Adoko, J. et Levine, S.** 2004. *Land matters in displacement. The importance of land rights in Acholiland and what threatens them*. Kampala, Civil Society Organisations for Peace.

**Berg, N, Horan, H. et Patel, D.** *Women's inheritance and property rights: a vehicle to accelerate progress towards the achievement of the Millennium Development Goals*. Rome, IDLO.  
(Disponible à l'adresse <http://www.isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=138102>).

**Buchanan-Smith, M. et Christopoulos, I.** 2004. *Natural disasters amid complex political emergencies*, Humanitarian Exchange 27, Humanitarian Practice Network, Overseas Development Institute, Londres.

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**. 2012. Paragraphe 24 sur les “Catastrophes naturelles” et paragraphe 25 sur les “Conflits relatifs aux régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts”, dans *CFS 2012/38/2 - Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, (38<sup>th</sup> special session CFS, Rome). (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/meeting/025/md708f.pdf>).

**De Wit, P., Tanner, C. et Norfolk, S.** 2009. *Land policy development in an African context: lessons learned from selected experiences*. Land Tenure Working Paper 14. Rome, FAO.

**FAO**. 2011. *Régimes fonciers et investissements internationaux dans l'agriculture*. Extrait du Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome.  
(Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/bodies/cfs/cfs37/fr/>).

**Grunewald, F.** 2012. *Food security and protracted crises in Africa: managing economic security in rural areas*. Paper prepared for the High Level Expert Forum on Addressing Food Insecurity in Protracted Crises, Rome (Italie), 13-14 septembre. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/CRISES\\_IN\\_AFRIKA.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/CRISES_IN_AFRIKA.pdf)).

**Loescher, G. et Milner, J.** 2005. *Protracted Refugee Situations: Domestic and International Security Implications*, Adelphi Paper no. 375, Routledge, Londres.

**Tanner, C.** 2002. *Law making in an African context: the 1997 Mozambican Land Law*. FAO Legal Papers Online No. 26. Rome, FAO.

**UN Women**. 2013. *Women and Natural Resources: Unlocking the Peacebuilding Potential*.  
(Disponible à l'adresse <http://www.unep.org/disastersandconflicts/Introduction/ECP/WomenandNaturalResourcesinPeacebuilding/tabid/131156/Default.aspx> or  
[http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP\\_UN-Women\\_PBSO\\_UNDP\\_gender\\_NRM\\_peacebuilding\\_report.pdf](http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_UN-Women_PBSO_UNDP_gender_NRM_peacebuilding_report.pdf)).

**USAID.** 2004. – Office of Conflict Management and Mitigation, Land and Conflict – A Toolkit for Intervention.

**Vlassenroot, K. et Huggins, C.** 2005. Land, migration and conflict in eastern DRC. Dans C. Huggins et J. Clover, *From the ground up. Land rights, conflict and peace in sub-Saharan Africa*, pp. 115-194. Pretoria (Afrique du Sud), ISS.

### **Principe 6**

**Allouche J. et Lind, J.** 2013. *A New Deal? Development and Security in a Changing World*. IDS: Institute for Development Studies.

**Breisinger, C., Ecker, O., Maystadt, J-F., Trinh Tan, J-F., Al-Riffai, P., Bouzar, K., Sma, A., Abdelgadir, M.** 2014. *Building resilience to conflict through food-security policies and programs: evidence from four case studies*. IFPRI 2020 Conference Paper 3. (Disponible à l'adresse: <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/2020resilienceconfpaper03.pdf>).

**Brinkman, H.J. et Hendrix, C.** 2011. *Food Insecurity and Violent Conflict: Causes, Consequences, and Addressing the Challenges*. WFP Occasional paper 24. Rome. (Disponible à l'adresse <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp238358.pdf>).

**Colletta, N.J.** 2012. Interim Stabilisation in Fragile Security Situations. *Stability: International Journal of Security and Development* 1(1):45-51, DOI: (Disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.5334/sta.aa>).

**Cramer, C.** 2006. Civil War is Not a Stupid Thing: Accounting for Violence in Developing Countries. Londres: Hurst and Co.

**DFID.** 2010. *Working Effectively in Conflict-affected and Fragile Situations*. Briefing Paper E: Aligning with Local Priorities. A DFID practice paper. Londres: DFID.

**DFID.** 2010. Building Peaceful States and Societies: A DFID Practice Paper, Londres: DfID

**FAO.** 2006. *Food aid's intended and unintended consequences*, par C.B. Barrett. ESA Working Paper 06-05. Rome.

**Fischer, M.** 2011. Transitional Justice and Reconciliation: Theory and Practice, in *Advancing Conflict Transformation: The Berghof Handbook II* (sous la direction de) B. Austin, M. Fischer, H.J. Giessmann, Barbara Budrich Publishers, Opladen/Framington Hills, pp. 406-430.

**Forum d'experts de haut niveau sur la gestion de l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée.** 13-14 septembre 2012, FAO, Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/linsecurite-alimentaire-dans-les-crises-prolongees/forum-dexperts-de-haut-niveau/fr/>).

**Frankenberger, T.** 2012. *Can Food Assistance Promoting Food Security and Livelihood Programs Contribute to Peace and Stability in Specific Countries?* Food Insecurity in Protracted Crises, background paper High-Level Expert Forum, Rome, 13-14 septembre. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/Food\\_Assistance-Stability-inTransition\\_TANGO\\_01.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Food_Assistance-Stability-inTransition_TANGO_01.pdf)).

**Harris, K., Keen, D. et Mitchell, T.** 2013. *When disasters and conflict collide: Improving links between disaster resilience and conflict prevention*. ODI: Londres. (Disponible à l'adresse <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8228.pdf>).

**International Dialogue on Peacebuilding and Statebuilding.** 2011. *The New Deal for Engagement in Fragile States* (disponible à l'adresse <http://www.newdeal4peace.org/wp-content/uploads/2013/01/new-deal-for-engagement-in-fragile-states-en.pdf>).

**International Dialogue on Peacebuilding and Statebuilding (the “Dialogue”).** 2013. *The Washington Communiqué on Peacebuilding and Statebuilding. “The New Deal: Achieving Better Results and Shaping the Global Agenda”* Third International Global Meeting. 19 avril, Washington, DC.

**Justino, P.** 2012. *Nutrition, Governance and Violence: A Framework for the Analysis of Resilience and Vulnerability to Food Insecurity in Contexts of Violent Conflict*, HiCN Working Papers 132, Households in Conflict Network.

**Lautze, S., Raven-Roberts, A. et Holleman, C.** 2012. *Agriculture, conflict and stability: A call for renewed focus on protection and conflict sensitive programming in agriculture and food and nutrition security*. Paper prepared for the High Level Expert Forum on Addressing Food Insecurity in Protracted Crises, Rome (Italie), 13-14 septembre, 2012.

**Mallett, R et Slater, R.** 2012. *Growth and Livelihoods in Fragile and Conflict-Affected Situations*. ODI Working Paper 9. Londres.

**Maxwell, D.** 2012. *Food Insecurity and Its Implications for Political Stability: A Humanitarian Perspective*, background paper High-Level Expert Forum, Rome, 13-14 septembre. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs\\_high\\_level\\_forum/documents/FS-Implications-Political\\_Stability-Maxwell.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/FS-Implications-Political_Stability-Maxwell.pdf)).

**McCandless, E.** 2012. *Peace Dividends and Beyond: Contributions of Administrative and Social Services to Peacebuilding*. UN Peacebuilding Support office, New York. (Disponible à l'adresse [http://www.un.org/en/peacebuilding/pbsos/pdf/peace\\_dividends.pdf](http://www.un.org/en/peacebuilding/pbsos/pdf/peace_dividends.pdf)).

**Messineo, C et Egil Wam, P.** 2011. Approaches to Governance in Fragile and Conflict Situations. A synthesis of Lessons. Washington, Banque mondiale.

**Mobekk, E.** 2005. Transitional Justice in Post-Conflict Societies - Approaches to Reconciliation In *After Intervention: Public Security Management in Post-Conflict Societies - From Intervention to Sustainable Local Ownership*, (sous la direction de) Ebner, A et Fluri, P., Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), Genève.

**OCHA.** 2011. *Peacebuilding and linkages with Humanitarian Action: Key Emerging Trends and Challenges*. Occasional Policy Briefing Series - N° 7.

**OECD / OCDE.** 2012, *Conflits et fragilité. L'engagement international dans les Etats fragiles. Peut-on mieux faire?* Paris. (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cad/incaf/48725070.pdf>).

**Samset, I., Petersen S. et Wang, V.** 2007. *Maintaining the Process? Aid to Transitional Justice in Rwanda and Guatemala, 1995-2005*. Working Group on Development and Peace. (Disponible à l'adresse <http://www.cmi.no/publications/file/2811-maintaining-the-process.pdf>).

**Sennett, P.H et Noone, G.P.** 1997. Working with Rwanda Toward the Domestic Prosecution of Genocide Crimes, *St. John's Journal of Legal Commentary* vol. 12, n° 2, pp. 425-447. Etats-Unis d'Amérique.

- UN / ONU.** 1992. *Agenda pour la paix: Diplomatie préventive, rétablissement de la paix, établissement de la paix, maintien de la paix*, A/47/277-S/24111. New York: UN. (Disponible à l'adresse <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N92/259/62/PDF/N9225962.pdf?OpenElement>).
- UN / ONU.** 2011. *Rapport du Secrétaire général sur les moyens civils à mobiliser dans les situations postérieures à un conflit*, A/66/311-S/2011/527. New York: UN. (Disponible à l'adresse [Rapport du Secrétaire général sur les moyens civils à mobiliser dans les situations postérieures à un conflit, 19 août 2011 \[A/66/311-S/2011/527\]](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/66/311-S/2011/527&Lang=en)).
- UN Security Council.** 2004. *Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit*. Rapport du Secrétaire général, S/2004/616, New York. (Disponible à l'adresse <http://www.gsdrc.org/docs/open/SSAJ152.pdf>).
- Van Zyl, P.** 2005. Promoting Transitional Justice in Post-Conflict Societies, Chapter 10 of Bryden, A. and Hanggi, H. (sous la direction de) *Security Governance in Post-Conflict Peacebuilding*, DCAF, Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=cab359a3-9328-19cc-a1d2-8023e646b22c&lng=en&id=96929>).
- Vinck, P.** 2008. *Living with Fear: A Population-Based Survey on Attitudes about Peace, Justice and Social Reconstruction in Eastern Democratic Republic of Congo*. Berkeley-Tulane Initiative on Vulnerable Populations, Berkeley.

### Principe 7

- Asian Development Bank (ADB)/OECD / OCDE.** 2011. *Anti-corruption Initiative for Asia and the Pacific - Preventing corruption in disaster relief operations/ Ch. 5.* (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/site/adboecdanti-corruptioninitiative/partnerships/36770989.pdf>).
- Booth, D.** 2011. *Aid, Institutions and Governance: What Have We Learned?* Development Policy Review, 29: s5-s26.
- Earle, L. et Scott, Z.** 2009. *Assessing the Evidence of the Impact of Governance on Development Outcomes and Poverty Reduction*. Birmingham (Royaume-Uni): GSDRC, University of Birmingham.
- ECOWAS.** 2001. *Protocol on the Fight against Corruption*. (Disponible à l'adresse [http://archive.transparency.org/global\\_priorities/international\\_conventions/conventions\\_instruments/ecowas\\_protocol](http://archive.transparency.org/global_priorities/international_conventions/conventions_instruments/ecowas_protocol)).
- Galtung, F. et Tisné, M.** 2009. A New Approach to Post Conflict Reconstruction. *Journal of Democracy*, vol. 20, n° 4, pp. 93-107.
- Leonor Magtolis Briones.** 2008 (draft). *Local Capacity Development Investments for MDG Localization in the Philippines*. Paper presented at the UNDP/SNV Regional Advocacy Workshop which was held in Bangkok, Thailand from June 23-25. (Disponible à l'adresse [http://www.thepowerofhow.org/uploads/resource/Philippines\\_Investments\\_in\\_Local\\_Capacity\\_Development\\_48.pdf](http://www.thepowerofhow.org/uploads/resource/Philippines_Investments_in_Local_Capacity_Development_48.pdf)).
- Marsh, R.** 2003. *Working with Local Institutions to Support Sustainable Livelihoods*. Rome: FAO.

- Nightingale, K.** 2012. *Building the future of humanitarian aid: local capacity and partnerships in emergency assistance*. Christian Aid: Royaume-Uni.
- OHCHR.** (accessed January 2014). *Good governance and human rights*. (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/en/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/GoodGovernanceIndex.aspx>).
- ProCap (Protection Capacity Standby Project).** 2013. Website and snapshot information sheet. (Disponible à l'adresse <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/ProCap%20Update%20May%202013%20Final.pdf>
- Ramalingam, B., Gray, B. et Cerruti, G.** 2013. *Missed Opportunities: The Case for Strengthening National and Local Partnership-Based Humanitarian Responses*. ActionAid, Cafod, Christian Aid, Oxfam GB and Tearfund.
- Savage, K., Jackollie, M., Kumeh, D.M. et Dorbor, E.** 2007. *Corruption Perceptions and Risks in Humanitarian Assistance: A Liberia Case Study*. Londres: ODI.
- UNDP.** 2002. *Rapport sur le développement humain. Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*. (Disponible à l'adresse <http://hdr.undp.org/fr/content/rapport-sur-le-%C3%A9veloppement-humain-2002>).
- UNDP.** 2011. *Governance principles, institutional capacity and quality, IN Towards Human Resilience: Sustaining MDG Progress in an Age of Economic Uncertainty*. New York: UNDP.
- UN / ONU.** 2004. *United Nations Convention against Corruption*. New York: UNDP. (Disponible à l'adresse [http://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/Publications/Convention/08-50026\\_E.pdf](http://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/Publications/Convention/08-50026_E.pdf)).
- Union africaine.** 2003. *Convention de l'Union africaine sur la prévention de la corruption*. Maputo. (Disponible à l'adresse [http://www.transparency-france.org/ewb\\_pages/c/convention\\_de\\_l\\_union\\_africaine\\_sur\\_la\\_prevention\\_de\\_la\\_corruption.php](http://www.transparency-france.org/ewb_pages/c/convention_de_l_union_africaine_sur_la_prevention_de_la_corruption.php)).
- World Bank / Banque mondiale.** 2011. *Rapport sur le développement dans le monde: Conflits, sécurité et développement*. Washington. (Disponible à l'adresse [http://siteresources.worldbank.org/INTWDRS/Resources/WDR\\_Overview\\_French.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTWDRS/Resources/WDR_Overview_French.pdf)).
- Principe 8**
- ARC (AfricanRiskCapacity).** 2013 - ongoing. Website. (Disponible à l'adresse <http://africanriskcapacity.org/web/ictapr/home>).
- ARC.** 2013. Consultation Documents to Executive Board at WFP, Rome. (Disponible à l'adresse <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/resources/wfp257404.pdf>).
- FAO.** 2011. *Report on expert meeting on international investment in the agriculture sector of developing countries*. Rome (Italie), 22-23 novembre.
- GHA (Global Humanitarian Assistance).** 2012. *Rapport*. (Disponible à l'adresse <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2012>).

- GHA (Global Humanitarian Assistance).** 2013. *Rapport.* (Disponible à l'adresse <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2013>.)
- Manuel, M., McKechnie, A., King, M., Coppin, E., et Denney, L.** 2012. *Innovative aid instruments and flexible financing: providing better support to fragile states.* ODI.
- Mitchell, T., Anderson, S. et Huq, S.** 2008. *Principles for Delivering Adaptation Finance.* Briefing, Institute of Development Studies, Brighton.
- Mowjee, T. et Randel J.** 2009. *Mapping of Transition Financing Procedures and Mechanisms: Revised Report.* Sida and DFID commissioned report.
- ODI.** 2013. *Financing Disaster Risk Management: The Forthcoming Report.* Brief. Londres.
- ODI.** 2013. *Annual Report. 2012-2013: Meeting Global Challenges.* Londres.
- OECD / OCDE.** 2009. *Innovative financing to fund development: progress and prospects.* DCD Issues Brief, novembre. Paris.
- OECD / OCDE.** 2009. *DAC and Non-DAC OECD Donors Responding to Global Development Challenges at a Time of Crisis,* endorsed by the DAC High Level Meeting on 27-28 May.
- OECD / OCDE.** 2011. *Les risques liés à l'Aide dans les contextes de fragilité et de transition.* OECD, Paris.
- OECD / OCDE.** 2012. *International Support to Post-Conflict Transition: Rethinking Policy, Changing Practice.* DAC Guidelines and Reference Series, OECD Publishing: Paris.
- OECD(OCDE)/DAC.** 2010. *Le financement des Etats en transition: vers une meilleure réponse.* Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), Paris.
- OECD(OCDE)/G20.** 2012. *Methodological framework on disaster risk assessment and risk financing.* (Disponible à l'adresse [www.oecd.org/gov/risk/g20oecdframeworkfordisasterriskmanagement.htm](http://www.oecd.org/gov/risk/g20oecdframeworkfordisasterriskmanagement.htm)).
- OXFAM/WFP/Swiss Re.** Ongoing. Rural Resilience Initiative. (Disponible à l'adresse [http://www.swissre.com/rethinking/crm/The\\_R4\\_Rural\\_Resilience\\_Initiative.html](http://www.swissre.com/rethinking/crm/The_R4_Rural_Resilience_Initiative.html)).
- UNDG/ECHA Working Group.** 2009. Norway's Transition Financing Budget Line (included in a *Guidance Note on Funding for Transition*).
- Warner, K., Yuzva, K., Zissener, M., Gille, S., Voss, J. et S. Wanczeck.** 2013. *Innovative Insurance Solutions for Climate Change: How to integrate climate risk insurance into a comprehensive climate risk management approach.* Rapport n° 12. Bonn: United Nations University Institute for Environment and Human Security (UNU-EHS).
- Williamson, T. et Kizilbash Agha, Z.** 2008. *Building Blocks or Stumbling Blocks? The Effectiveness of New Approaches to Aid Delivery at the Sector Level.* ODI Working Paper, Londres. (available online at <http://www.odi.org/publications/1526-building-blocks-stumbling-blocks-effectiveness-approaches-aid-delivery-at-sector-level>).

### **Principe 9**

- Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action and ProVention Consortium.** 2006. *Slow onset disasters: drought and food and livelihoods*

*insecurity – learning from previous relief and recovery responses.* (Disponible à l'adresse [www.proventionconsortium.org](http://www.proventionconsortium.org)).

**ALNAP.** 2004. *ALNAP Review of Humanitarian Action in 2004.* (Disponible à l'adresse <http://www.alnap.org/>).

**EuropeAid.** Ongoing. Website for knowledge sharing in development community. (Disponible à l'adresse <http://capacity4dev.ec.europa.eu/content/about-us>).

**FAO.** 2005. *Improving nutrition programmes: an assessment tool for action.* (Disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0244e/a0244e00.pdf>).

**FAO.** 2011. *Right to Food, making it Happen - Progress and Lessons Learned through Implementation.* (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/014/i2250e/i2250e.pdf>).

**FAO/EU.** 2011. *Manuel de la communication pour la sécurité alimentaire.* Ce guide a été élaboré dans le cadre du Programme CE-FAO «Faire le lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire». Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/015/i2195f/i2195f00.pdf>).

**Horn of Africa Learning and Accountability Portal.** Ongoing. Website. (Disponible à l'adresse <http://www.hornofafricaportal.org/evaluations>).

**IFAD / FIDA.** 2001. *Guide pratique de suivi-évaluation des projets de développement rural.* Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.ifad.org/evaluation/guide\\_f/index.htm](http://www.ifad.org/evaluation/guide_f/index.htm)).

**Juma, C., Tabo. R., Wilson, K. et Conway, G.** 2013. *Innovation for Sustainable Intensification in Africa,* The Montpellier Panel, Agriculture for Impact, Londres. (Disponible à l'adresse [https://workspace.imperial.ac.uk/africanagriculturaldevelopment/Public/MP\\_0047\\_Report\\_V5\\_Low-res\\_singlepages.pdf](https://workspace.imperial.ac.uk/africanagriculturaldevelopment/Public/MP_0047_Report_V5_Low-res_singlepages.pdf)).

**Mattinen, H. et Ogden, K.** 2006. Cash-based Interventions: Lessons from Southern Somalia. *Disasters*, vol. 30, n° 3.

**Minear, L.** 2006. Lessons Learned: Darfur. IN *ALNAP Review of Humanitarian Action in 2004.* (Disponible à l'adresse <http://www.alnap.org/resource/5216>).

**MetE Harmonization Group of Food Security Partners.** 2013. *Food Security Learning Framework.*

**(The) Montpellier Panel.** 2013, *Sustainable Intensification: A New Paradigm for African Agriculture,* Londres.

**OECD / OCDE.** 2012. *Vers de meilleures pratiques pour l'aide humanitaire.* Paris: Organisation for Economic Cooperation and Development. (Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cad/examens-pairs/versdemeilleurespratiquespourlaidehumanitaire.htm>).

**Spielman, D.J., Hartwich, F. et von Grebmer, K.** 2007. *Sharing science, building bridges, and enhancing impact: public-private partnerships in the CGIAR.* IFPRI Discussion Paper 708. Washington, IFPRI.

**UN / ONU.** 2013. *UN Guidance Note for Effective Use and Development of National Capacity in Post-Conflict Contexts.* (Disponible à l'adresse [http://www.undg.org/docs/13236/CivCap%20Capacity%20Development%20Guidance%20Note\\_130816.pdf](http://www.undg.org/docs/13236/CivCap%20Capacity%20Development%20Guidance%20Note_130816.pdf)).

**UNEP.** 2005-2007. *International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD)*. (Disponible à l'adresse <http://www.unep.org/dewa/Assessments/Ecosystems/IAASTD/tabid/105853/Default.aspx>)

**World Bank / Banque mondiale.** Ongoing. The Hive: knowledge platform on fragility, conflict and violence. Website. (Disponible à l'adresse [https://worldbankhive.logicaladvantage.com/\\_layouts/WBHive/Buzz.aspx](https://worldbankhive.logicaladvantage.com/_layouts/WBHive/Buzz.aspx)).

### **Principe 10**

**ALNAP.** 2003. *Humanitarian action: Improving monitoring to enhance accountability and learning*. Overseas Development Institute, Londres.

**Benequista, N.** 2010. *Putting Citizens at the Centre: Linking States and Societies for Responsive Governance - A Policy-maker's Guide to the Research of the Development Research Centre on Citizenship, Participation and Accountability*, Prepared for the DFID Conference on 'The Politics of Poverty, Elites, Citizens and States', 21-23 juin, Sunningdale (Royaume-Uni).

**Humanitarian Accountability Partnership (HAP).** 2013. *Humanitarian Accountability Report*. (Disponible à l'adresse: <http://www.hapinternational.org/pool/files/2013-har.pdf>).

**FAO.** 2012. *FAO in emergencies guidance note: Accountability to affected populations*. Rome. (Disponible à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/emergencies/docs/Guidance%20Note\\_Accountability\\_Publi.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/Guidance%20Note_Accountability_Publi.pdf)).

**McNeil, M. et Mumvuma, T.**, 2006. Demanding Good Governance: A Stocktaking of Social Accountability Initiatives by Civil Society in Anglophone Africa. World Bank Institute, Washington, D.C. (Disponible à l'adresse <http://www.gsdrc.org/go/display&type=Document&id=4073>).

**SEDESOL.** 2012. *Accountability Scheme for the Human Development Programme 'Oportunidades' – Food Support Programme*. Mexico. (Disponible à l'adresse [http://www.oportunidades.gob.mx/Portal/work/sites/Web/resources/ArchivoContent/1924/esquema\\_de\\_contraloria\\_social\\_2012.pdf](http://www.oportunidades.gob.mx/Portal/work/sites/Web/resources/ArchivoContent/1924/esquema_de_contraloria_social_2012.pdf)).

**UNDP.** 2010. *Fostering Social Accountability: From Principle to Practice*. Oslo. (Disponible à l'adresse <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/OGC/dg-ogc-Fostering%20Social%20Accountability-Guidance%20Note.pdf>).

**UNDP Capacity Development Group.** 2006. *Mutual Accountability Mechanisms: Accountability, Voice and Responsiveness*. United Nations Development Programme, New York. (Disponible à l'adresse [http://lencd.com/data/docs/236-Concept%20Note\\_Mutual%20Accountability%20Mechanisms.pdf](http://lencd.com/data/docs/236-Concept%20Note_Mutual%20Accountability%20Mechanisms.pdf)).

### **Autres documents généraux, d'orientation ou juridiques en rapport avec la sécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée**

**Accord d'Oslo.** *Declaration of Principles on Interim Self-Government Arrangements ("Oslo Agreement")*, 13 septembre 1993. (Disponible à l'adresse [http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/IL%20PS\\_930913\\_DeclarationPrinciplesinterimSelf-Government%28Oslo%20Accords%29%28fr%29.pdf](http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/IL%20PS_930913_DeclarationPrinciplesinterimSelf-Government%28Oslo%20Accords%29%28fr%29.pdf)).

- APEC.** 2012. *APEC Ministerial Meeting on Food Security Kazan, Declaration on APEC Food Security*, Mai 2012. (Disponible à l'adresse [http://www.apec.org/Meeting-Papers/Ministerial-Statements/Food-Security/2012\\_food.aspx](http://www.apec.org/Meeting-Papers/Ministerial-Statements/Food-Security/2012_food.aspx)).
- COHRE.** 2006. *The Pinheiro Principles – United Nations Principles on Housing and Property Restitution for Refugees and Displaced Persons*, Genève.
- De Waal, A.** 1993. *War and famine in Africa*. IDS Bulletin 24(4), Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.
- FAO.** 2012. *Forum d'experts de haut niveau sur la gestion de l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongé. Rapport final*. 13-14 septembre, Rome. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/linsecurite-alimentaire-dans-les-crises-prolongees/forum-dexperts-de-haut-niveau/fr/>).
- Sen, Amartya.** 1981. *Poverty and Famines: An essay on entitlement and depression*. Oxford, Clarendon Press.
- UN / ONU.** 1994. *Développement et coopération économique internationale: Agenda pour le développement*, A/48/935. New York: UN. (Disponible à l'adresse [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/48/935&referer=http://www.un.org/en/peacebuilding/doc\\_hisdocs.shtml&Lang=E](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/48/935&referer=http://www.un.org/en/peacebuilding/doc_hisdocs.shtml&Lang=E)).
- UN / ONU.** 1999. *Rapport du Secrétaire général. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique*, A/52/871 – S/1998/318. New York: UN. (Disponible à l'adresse <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N98/102/18/pdf/N9810218.pdf?OpenElement>).
- UN / ONU.** 2000. [A/55/305] *Report of the Panel on United Nations Peace Operations “Brahimi report”*. (UN, octobre 2000).
- UN / ONU.** 2005. *Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire*. (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/RemedyAndReparation.aspx>).
- UN / ONU.** *Operational Guidelines on Human Rights Protection in Situations of Natural Disasters by the Representative of the Secretary-General on the Human Rights of Internally Displaced Persons, and their related Manual*. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.refworld.org/pdfid/49a2b8f72.pdf>).
- UN(ONU)/FAO.** *Handbook on Housing and Property Restitution for Refugees and Displaced Persons - Implementing the “Pinheiro Principles”*. Rome. (Disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1131e/a1131e00.pdf>).
- UNHCR.** 1998. *Guiding Principles on Internal Displacement*. Genève. (Disponible à l'adresse <http://www.ohchr.org/EN/Issues/IDPersons/Pages/Standards.aspx>
- UNHCR.** (1999-present). *Addressing Protracted Refugee Situations*. (Disponible à l'adresse <http://www.unhcr.org/4a1d43986.html>).

## **Annexe D – Glossaire sélectif**

*Le présent glossaire sélectif a été élaboré par le Groupe de soutien technique du CSA-A4A. Le Groupe s'est appuyé sur son expertise pour en rédiger le contenu, qui reflète la compréhension technique que les membres du Groupe ont des expressions présentées. Les définitions et descriptions fournies dans le présent glossaire sélectif ne supposent aucune approbation des parties prenantes du CSA.*

### **Responsabilité, obligation de rendre compte (Accountability)**

Bien qu'il existe de nombreuses définitions de ce concept, il en est une qui convient mieux aux communautés touchées par des crises et qui dit que l'obligation de rendre compte consiste en l'exercice responsable du pouvoir, ce qui met en avant le déséquilibre qui existe entre les organismes d'aide et les communautés locales dans le contexte des catastrophes naturelles et des crises. Il s'agit d'un processus consistant, d'une part, à tenir compte des différentes parties prenantes et, d'autre part, à être tenu pour responsable par celles-ci, et en particulier par celles sur lesquelles s'exercent les effets de l'autorité ou du pouvoir<sup>45</sup>.

La norme 2007 de HAP et le Guide suffisamment bon pour la mesure de l'impact et la redevabilité en situation de secours d'urgence<sup>46</sup>, publié en 2007 par l'Emergency Capacity Building project, ont analysé le concept en définissant, respectivement, des données de référence et des engagements. En 2012, le Comité permanent interorganisations a pris des engagements similaires<sup>47</sup>, ce qui a encore renforcé la cohérence de ce que le secteur entend par obligation de rendre compte aux populations touchées.

### **Exposé à un risque (At risk)**

Une population est exposée à un risque de crise prolongée en matière de sécurité alimentaire et de nutrition lorsqu'elle doit faire face à des chocs et/ou à des menaces prolongés et/ou récurrents, faisant intervenir de nombreuses variables, qui fragilisent les moyens d'existence, les systèmes alimentaires et les régimes d'aides officiels et/ou officieux, qui ne sont eux-mêmes pas assez résilients.

### **Renforcement des capacités (Capacity building)**

Le renforcement des capacités consiste à renforcer l'aptitude des personnes, des organisations et des institutions dans les pays en développement et dans les pays dont l'économie est en transition à définir, à planifier et à mettre en œuvre des moyens d'atténuer les changements de l'environnement et de s'adapter à ces changements<sup>48</sup>. Bien qu'il n'existe pas de formule unique en la matière, le renforcement des capacités doit toujours s'appuyer sur une impulsion nationale, tenir compte des besoins et du contexte spécifiques aux pays et traduire les stratégies, les priorités et les initiatives de ceux-ci en matière de développement durable.

### **Société civile (Civil society)**

Désigne la sphère dans laquelle les citoyens et les mouvements sociaux s'organisent autour d'objectifs, de groupes d'intérêt et d'intérêts thématiques.

### **Ne pas nuire (do no harm)**

Ce principe n'est pas en soi un principe humanitaire, mais un élément supplémentaire sur lequel fonder les activités. Les organisations humanitaires doivent s'efforcer de ne pas nuire, ou de réduire autant que possible le préjudice qu'elles pourraient causer simplement en étant présentes et en apportant leur aide. Les acteurs humanitaires doivent avoir conscience de cet aspect et prendre des mesures pour réduire autant que possible le préjudice lorsque, par exemple, des acteurs se servent de l'aide comme d'un instrument de guerre en refusant des accès ou en attaquant des convois. L'aide est un élément indirect de la dynamique du conflit parce qu'elle crée des emplois, fournit des recettes sous la forme d'impôts, ne laisse à l'État (presque) aucune responsabilité pour la protection sociale, etc. L'aide peut aussi accentuer les causes profondes du conflit en sécurisant des activités rebelles. Pour réduire autant

<sup>45</sup> Humanitarian Accountability Partnership (HAP), 2014. Disponible à l'adresse suivante:

<http://www.hapinternational.org/what-we-do/hap-standard.aspx>.

<sup>46</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.ecbproject.org/the-good-enough-guide/the-good-enough-guide>.

<sup>47</sup> Voir: <http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-common-default&sh=89>.

<sup>48</sup> Voir: [http://unfccc.int/cooperation\\_and\\_support/capacity\\_building/items/7061.php](http://unfccc.int/cooperation_and_support/capacity_building/items/7061.php) (page consultée en 2014).

que possible le préjudice à long terme, les organisations humanitaires doivent apporter leur aide selon des modalités propres à favoriser la récupération et le développement à long terme.

### **Sécurité alimentaire (Food security)**

Aux fins du présent document, cette expression est utilisée dans le sens qui lui est donné dans le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (2013)<sup>49</sup>. Il est entendu que la dimension nutritionnelle est partie intégrante du concept de l'«insécurité alimentaire». À cet égard, on utilise aussi parfois, pour plus de clarté ou de précision, l'expression «sécurité alimentaire et nutrition». L'insécurité alimentaire renvoie à l'incapacité d'obtenir un régime alimentaire adéquat ou au risque de se trouver dans une telle situation à l'avenir<sup>50</sup>.

### **Gouvernance (Governance)<sup>51</sup>**

La gouvernance est le fait de gouverner. C'est la manière dont une société est administrée et dont sont conciliés les intérêts et priorités contradictoires de différents groupes. La notion de gouvernance comprend les instances de gouvernement formelles, mais aussi les dispositifs non formels. Elle concerne les processus de participation des citoyens aux prises de décisions, les mécanismes par lesquels le gouvernement répond de son action devant les citoyens et la manière dont le corps social oblige chacun à respecter les lois et autres règles établies.

Il n'existe pas de définition unique et complète universellement acceptée de la notion de «bonne gouvernance», et les délimitations du concept ne sont pas plus nettes. Cette notion est utilisée avec beaucoup de souplesse, ce qui constitue un avantage mais pose aussi des difficultés au niveau opérationnel. Selon le contexte et l'objectif général recherché, il a été dit à différents moments que la bonne gouvernance englobait les aspects suivants: le respect total des droits de l'homme, l'état de droit, une participation effective, des partenariats entre plusieurs acteurs, le pluralisme politique, des processus et institutions transparents et assortis d'une obligation de rendre compte, un secteur public efficace et efficient, la légitimité, l'accès aux connaissances, aux informations et à l'enseignement, la dévolution de pouvoirs politiques aux individus, l'équité, la durabilité et des attitudes et valeurs qui favorisent la responsabilité, la solidarité et la tolérance.

On s'accorde cependant à dire que la bonne gouvernance a trait aux processus et résultats politiques et institutionnels jugés nécessaires pour la réalisation des objectifs de développement. Il a été dit que la bonne gouvernance était le processus par lequel les institutions publiques menaient les affaires publiques, géraient les ressources publiques et garantissaient la concrétisation des droits de l'homme pour l'essentiel sans abus ni corruption, et compte dûment tenu de l'état de droit. Le véritable test de la «bonne» gouvernance est la mesure dans laquelle elle tient ses promesses concernant les droits de l'homme, à savoir les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.

### **Institution (Institution)**

Selon une définition souvent utilisée, qui convient pour les situations de crise prolongée, les institutions sont les règles du jeu dans une société ou, de manière plus formelle, des contraintes conçues par l'homme qui façonnent les interactions humaines<sup>52</sup>. La notion d'institution renvoie aux structures ou aux mécanismes d'ordre social et de coopération qui régissent le comportement d'un groupe d'individus dans une communauté humaine donnée. On utilise souvent le terme «institution» pour désigner les coutumes et les schémas comportementaux qui sont importants dans une société, ainsi que certaines organisations formelles des pouvoirs et des services publics.

---

<sup>49</sup> Disponible à l'adresse suivante:

[http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1213/gsf/GSF\\_Version\\_2\\_EN.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1213/gsf/GSF_Version_2_EN.pdf).

<sup>50</sup> Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. 2012. *Social protection for food security*. Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome, p. 11. (Disponible à l'adresse suivante:

[http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Report-4-Social\\_protection\\_for\\_food\\_security-June\\_2012.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-4-Social_protection_for_food_security-June_2012.pdf).

<sup>51</sup> Source: <http://www.ohchr.org/en/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/GoodGovernanceIndex.aspx>.

<sup>52</sup> North, Douglass (1990), *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge University Press.

### ***Malnutrition (Malnutrition)***

État dans lequel se trouve une personne dont la fonction physique est à ce point perturbée qu'elle perd ses capacités organiques naturelles telles que la croissance, la grossesse, la lactation, les capacités d'apprentissage, la capacité au travail physique, la résistance aux maladies et la guérison. Ce terme englobe différents problèmes, la personne pouvant être dangereusement maigre (voir insuffisance pondérale) ou trop petite (voir retard de croissance) pour son âge, présenter une carence en vitamines et en minéraux ou être en surpoids (obèse)<sup>53</sup>.

La malnutrition est définie comme un trouble nutritionnel, quelle qu'en soit la forme, et comprend donc la dénutrition et la surnutrition. Elle est liée à des déséquilibres dans les apports énergétiques, dans les apports en certains macronutriments et oligo-éléments, et dans les modes d'alimentation. Traditionnellement, on s'est surtout intéressé à l'insuffisance de l'alimentation, mais la malnutrition s'applique aussi à des consommations excessives ou déséquilibrées. La malnutrition intervient lorsque l'apport en macronutriments et en oligo-éléments essentiels est inférieur ou supérieur aux besoins métaboliques de l'organisme. Ces besoins métaboliques varient selon l'âge et d'autres conditions physiologiques, mais aussi en fonction de facteurs environnementaux, notamment une mauvaise hygiène et un assainissement déficient, qui provoquent des diarrhées d'origine alimentaire et hydrique<sup>54</sup>.

Lorsqu'une personne de poids normal, en surpoids ou obète souffre de malnutrition en raison d'une carence en oligo-éléments, on parle parfois de faim cachée. La faim cachée ne présente souvent aucun signe précurseur visible, ce qui fait que les personnes touchées n'ont pas conscience de leur carence alimentaire et des incidences négatives que celle-ci peut avoir sur leur santé. La malnutrition est particulièrement grave durant les 1 000 premiers jours de vie (de la conception à l'âge de deux ans) et chez les jeunes enfants; elle a des retentissements à long terme en grande partie irréversibles sur la capacité de croissance et d'apprentissage des enfants, compromettant leur aptitude à devenir ensuite des adultes productifs. Ce phénomène peut freiner le potentiel de développement de sociétés et de pays entiers, et créer un fardeau sanitaire et humanitaire coûteux et permanent pour le pays.

### ***Consolidation de la paix (Peace Building)***

Éventail de mesures visant à réduire le risque de retomber dans un conflit, par le renforcement à tous les niveaux des capacités nationales de gestion de crise, et à établir les fondations d'une paix et d'un développement durables. Les stratégies de consolidation de la paix doivent être cohérentes et adaptées aux besoins spécifiques des pays concernés, fondées sur le principe de l'appropriation du processus par le pays en question, et doivent inclure une série d'actions visant à atteindre ces objectifs, qui tiennent soigneusement compte des priorités, qui s'enchaînent logiquement et qui soient étroitement ciblées<sup>55</sup>.

La notion de consolidation de la paix a été utilisée pour la première fois aux Nations Unies en 1992 dans le rapport de Boutros Boutros-Ghali intitulé «Agenda pour la paix». Dans ce document, la consolidation de la paix était définie comme «[l']action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités.» La concevant au départ comme un élément dans l'évolution d'un conflit, passant par la diplomatie préventive, le rétablissement de la paix, le maintien de la paix et la consolidation de la paix après le conflit, les Nations Unies ont détaillé la notion de consolidation de la paix dans le «rapport Brahimi<sup>56</sup>» de 2000 et dans le rapport du

<sup>53</sup> Source: <http://www.wfp.org/hunger/glossary>.

<sup>54</sup> Voir OMS. 2013. Global nutrition policy review: What does it take to scale up nutrition action? Genève. (Disponible à l'adresse suivante: [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/84408/1/9789241505529\\_eng.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/84408/1/9789241505529_eng.pdf).)

<sup>55</sup> Définition du Comité des politiques du Secrétaire général de l'ONU. Voir: <http://www.unpbf.org/application-guidelines/what-is-peacebuilding/>.

<sup>56</sup> Lakhdar Brahimi (2000), *Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies*. Nations Unies. New York. Disponible à l'adresse suivante:

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=s/2000/809&referer=/english/&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=s/2000/809&referer=/english/&Lang=F) Le rapport Brahimi (2000) définit la consolidation de la paix comme «... l'action menée après les conflits, en vue de reconstituer des bases propres à affirmer la paix et de fournir les moyens d'édifier sur ces bases quelque chose de plus que la simple absence de guerre.»

Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement<sup>57</sup>, de façon à englober une vision cyclique des causes des conflits et des rechutes, et des façons d'y réagir.

#### **Politiques et mesures (Policies and actions)**

Aux fins du présent document, cette expression englobe les investissements, les plans, les stratégies, les programmes, les dispositifs institutionnels et l'architecture qui s'y rapporte.

#### **Secteur privé (Private Sector)**

Partie de l'économie qui est dirigée par des personnes ou des groupes privés, généralement à des fins lucratives, et qui n'est pas contrôlée par l'État.

#### **Crises prolongées (Protacted crises)**

Comme il est indiqué dans la section «Contexte et principe» du CSA-A4A, aux fins du présent document, les expressions «contexte de crise prolongée», «situation de crise prolongée» et «crise prolongée» sont interchangeables. Ces expressions décrivent des contextes et des situations qui partagent certaines caractéristiques, mais pour lesquels il n'existe pas de définition acceptée par tous.

L'absence d'une ou plusieurs des caractéristiques énumérées dans un cas précis ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas situation de crise prolongée, et aucune caractéristique ne suffit à elle seule à définir une crise prolongée. On comprend donc que les situations de crise prolongée peuvent être très différentes les unes des autres.

La variété des définitions présentées ci-après est révélatrice de la variété des qualificatifs que des acteurs différents donnent aux mêmes situations, parfois au même moment: urgences complexes, crises prolongées, États fragiles ou transitions d'après-conflit. En fait, les urgences complexes, les États fragiles et les crises prolongées se recoupent sur certains points. Cependant, la classification de la situation revêt une importance capitale puisqu'elle peut avoir des incidences significatives pour les politiques et la programmation. Par exemple, si l'on classe une situation dans la catégorie des urgences complexes, les questions humanitaires se trouveront mises en exergue et il en résultera dans la plupart des cas une intervention dirigée par la communauté internationale, mettant l'accent sur l'aide alimentaire d'urgence. Une intervention dans un État fragile, en revanche, portera davantage sur le renforcement de l'aptitude de l'État à fournir des services à ses citoyens.

L'expression «crise prolongée» (telle qu'elle est utilisée dans le présent document) est le libellé de choix parce qu'elle privilégie la compréhension et le traitement des problèmes à court et à long termes, et qu'elle tient compte du fait que des causes multiples sont en jeu pendant une période prolongée. Ces descriptions se fondent sur des perspectives variées, notamment celles des donateurs, des institutions financières internationales, des pouvoirs publics qui évaluent leur action et des institutions internationales spécialisées.

- *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010: Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*<sup>58</sup>

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont utilisé trois critères mesurables pour qualifier une situation de crise prolongée:

- Déclaration d'une crise alimentaire (insérée dans la liste du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de la FAO) et demande d'une aide pendant huit des dix dernières années.
- Réception, depuis 2000, de dix pour cent ou plus d'aide extérieure sous forme d'aide humanitaire.

<sup>57</sup> Assemblée générale (2004), *Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement*. Nations Unies. New York. Disponible à l'adresse suivante: <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N04/602/32/pdf/N0460232.pdf?OpenElement>.

<sup>58</sup> Voir FAO/PAM. 2010. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010. Rome. (Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/013/i1683f/i1683f.pdf>).

- Présence sur la liste des pays à faible revenu et à déficit vivrier de la FAO.

Dans l'édition 2010 de l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, il a été noté que certaines crises prolongées étaient limitées à une zone géographique déterminée d'un pays et ne touchaient pas l'ensemble de la population. Par exemple, l'Ouganda figurait sur la liste en 2010, mais cette crise ne s'étendait qu'au nord et au nord-est du pays. Un territoire comme la Cisjordanie et la bande de Gaza peut également être considéré comme étant confronté à une crise prolongée; il figurait parmi les études de cas présentées dans cette édition 2010.

- *Département du développement international (Royaume-Uni, DFID)*<sup>59</sup>

La notion d'États fragiles et en proie à des conflits utilisée par le DFID englobe les situations dans lesquelles une partie d'un pays, ou une région, est fragile. Une zone fragile et en proie à des conflits peut exister dans un État par ailleurs stable, ou au niveau régional, et toucher ainsi un ou plusieurs États. Les méthodes servant à définir et à classer les États fragiles diffèrent souvent d'un organisme à l'autre. Par exemple, pour l'OCDE, un État est fragile «lorsque les instances étatiques n'ont pas la volonté politique et/ou la capacité d'assumer les fonctions essentielles requises pour faire reculer la pauvreté et promouvoir le développement, et d'assurer la sécurité et le respect des droits de l'homme» (OCDE, 2007). L'approche du DFID consiste à associer les trois cadres d'évaluation les plus couramment acceptés: les indicateurs de la Banque mondiale pour l'évaluation des politiques et institutions des États (CPIA)<sup>60</sup>, la liste des États défaillants du Fund for Peace<sup>61</sup> et la base de données sur les conflits de l'Université d'Upsal<sup>62</sup>.

- *Pays du g7+<sup>63</sup>*

Le g7+ est un groupe autodéclaré de dix-huit États fragiles et en proie à des conflits. Il s'agit d'un groupement volontaire de pays qui sont ou ont été touchés par un conflit et qui sont en transition vers l'étape suivante de développement. L'objectif principal des pays du g7+ est de mettre en commun des données d'expérience, d'apprendre les uns des autres et de faire un plaidoyer afin que la communauté internationale réforme sa façon de s'engager dans les États touchés par un conflit.

Le g7+ contribue beaucoup au Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État<sup>64</sup>, qui s'inscrit dans le cadre du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) de l'OCDE. Le g7+ a été un acteur important dans l'élaboration du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles<sup>65</sup>, présenté et largement approuvé en novembre 2011, au quatrième Forum de haut niveau pour renforcer ensemble l'efficacité de l'aide au développement, et élaboré dans le cadre du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.

De 2012 à 2015, sept pays du G7+ piloteront le New Deal. Celui-ci fera l'objet d'un suivi au moyen d'un mécanisme d'évaluation par les pairs comprenant un soutien par des partenaires internationaux, mais il s'agira d'un processus national, piloté par les pays, et visant à la transition vers la défragilisation.

---

<sup>59</sup> Voir DFID. 2012. Results in Fragile and Conflict Affected States and Situations. (Disponible à l'adresse suivante: [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/67437/managing-results-conflict-affected-fragile-states.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67437/managing-results-conflict-affected-fragile-states.pdf)).

<sup>60</sup> Voir: [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2011/06/02/000356161\\_20110602025428/Rendered/PDF/622550PUB0CHIN000public00BOX361476B.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2011/06/02/000356161_20110602025428/Rendered/PDF/622550PUB0CHIN000public00BOX361476B.pdf).

<sup>61</sup> Voir: <http://ffp.statesindex.org/>.

<sup>62</sup> Voir: <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/search.php>.

<sup>63</sup> Voir <http://www.g7plusfr.org/>.

<sup>64</sup> Voir <http://www.pbsbdialogue.org/fr/>.

<sup>65</sup> Voir <http://www.newdeal4peace.org/>.

- *Banque mondiale*<sup>66</sup>

La Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement établissent chaque année leur liste harmonisée des situations de fragilité dans le cadre de leur action (qui passe principalement par l'Association internationale de développement (IDA)) d'aide à la reconstruction après un conflit apportée aux pays fragiles et aux pays en proie à des conflits, concrétisant ainsi les recommandations du Rapport sur le développement dans le monde 2011<sup>67</sup>, dans lequel il est proposé un nouveau cadre pour guider le travail de la communauté internationale dans les situations de fragilité ou de conflit.

Figurent sur la liste les pays ou régions: a) dont l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) est égal ou inférieur à 3,2, ou b) dans lesquels une mission de maintien de la paix des Nations Unies ou régionale était présente au cours des trois dernières années. Cette liste comprend uniquement les pays pouvant prétendre aux financements de l'IDA et les territoires/pays non-membres ou inactifs sans données CPIA. L'indice CPIA reflète l'évaluation des pays selon 16 critères, répartis en 4 groupes: a) la gestion économique, b) les politiques structurelles, c) les politiques d'inclusion sociale et d'équité, d) la gestion et les institutions du secteur public.

- *Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)*<sup>68</sup>

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE suit depuis 2006, par l'intermédiaire de son Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF), l'aide et les autres flux financiers tels que l'investissement étranger direct, les transferts de fonds et les recettes nationales.

Son rapport annuel est un outil qui doit permettre aux responsables politiques et aux décideurs des pays donateurs et des États fragiles de suivre le niveau, les tendances et la qualité des flux de ressources (aide et autre) passés et futurs dans les situations de fragilité, et de mettre en avant les problèmes et les pays dont la situation est préoccupante. L'analyse quantitative de 2013 porte sur 47 États et économies fragiles. Elle s'appuie sur la liste des États défaillants de 2011, sur la liste harmonisée des pays fragiles ou en proie à des conflits établie par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement pour 2012 et sur le classement en fonction des revenus établi par la Banque mondiale (août 2012).

### **Résilience (Resilience)**

Le concept de résilience permet déjà d'établir des liens entre les actions humanitaires et les actions de développement, et de veiller à la mise en place d'une approche globale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il est actuellement au cœur de débats politiques de différentes organisations et constitue l'élément central d'interventions de grande ampleur, souvent bien financées. Bon nombre de membres et de participants du CSA adoptent de plus en plus, dans leurs politiques et mesures, une approche fondée sur la résilience, comprenant que la relation entre les actions humanitaires et les actions de développement est plus complexe et plus dynamique qu'une simple «transition» des unes vers les autres.

Plusieurs caractéristiques communes et principes centraux de la notion de résilience ont été recensés, et les initiatives à plusieurs parties prenantes axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans des contextes de crise prolongée s'appuient sur des compréhensions communes de ces concepts. Cet aspect est approfondi plus loin. Il devient évident que l'approche axée sur la résilience présente plusieurs avantages. En effet, celle-ci permet aux parties prenantes, par exemple:

- d'élaborer des programmes de développement qui tiennent compte de l'incertitude et de l'instabilité, pour protéger les acquis;

---

<sup>66</sup> Voir la liste harmonisée des situations de fragilité établie par la Banque mondiale. (Disponible à l'adresse suivante: <http://siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/511777-1269623894864/HarmonizedlistoffragilestatesFY14.pdf>).

<sup>67</sup> Voir:

[http://econ.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64165259&theSitePK=469372&piPK=64165421&menuPK=64166093&entityID=000356161\\_20110602025428](http://econ.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64165259&theSitePK=469372&piPK=64165421&menuPK=64166093&entityID=000356161_20110602025428)

<sup>68</sup> OCDE. 2013. Fragile States 2013: Resource flows and trends in a shifting world (disponible à l'adresse suivante: <http://www.oecd.org/dac/incaf/FragileStates2013.pdf>)

- de concevoir des programmes humanitaires en ayant l'objectif de développement durable à l'esprit;
- de faire éventuellement des économies en réduisant les dépenses humanitaires, en évitant des pertes et en obtenant des acquis du développement;
- de contribuer au soutien des interventions qui font le lien entre secours et développement;
- de compléter les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation dont disposent les populations touchées, plutôt que de nuire à ces capacités;
- d'obtenir un point d'entrée leur permettant de s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes de la malnutrition, de manière globale, tant depuis l'angle humanitaire que depuis l'angle du développement.

L'attention accrue qui est portée sur la résilience tient à la volonté d'éviter l'appauvrissement, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la souffrance répétés qu'entraînent les chocs récurrents ou prolongés. Comme tout nouveau concept, la résilience a de nombreuses définitions. On trouvera ci-après un certain nombre d'entre elles, qui sont les plus utilisées par les organismes des Nations Unies, les organisations internationales, les donateurs et les autres acteurs du développement qui défendent actuellement le concept de résilience.

- *Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe*: Aptitude d'un système, d'une communauté ou d'une société exposé à un danger à résister aux effets de ce danger, à les absorber et à s'y adapter, et à se remettre de manière rapide et efficace, y compris en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions de base essentielles.
- *Alliance mondiale pour l'action en faveur de la résilience aux sécheresses et de la croissance*<sup>69</sup>: Aptitude des ménages, familles, communautés et des systèmes vulnérables à faire face à l'incertitude et au risque de choc, à résister aux chocs, à réagir efficacement, à récupérer et à s'adapter de manière durable.
- *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*: Aptitude à prévenir les catastrophes et les crises, à en prévoir les effets, à les absorber, à s'y adapter et à s'en remettre le plus rapidement possible et de manière efficace et durable. Cette définition couvre la protection, le rétablissement et l'amélioration des moyens d'existence face aux menaces qui pèsent sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition (ainsi que les questions de santé publique y afférentes).
- *Programme alimentaire mondial*: Aptitude des personnes, des communautés et des pays à résister à des événements extrêmes et à s'en remettre.
- *USAID*: Aptitude des personnes, des ménages, des communautés, des pays et des systèmes à atténuer les chocs et tensions, à s'y adapter et à s'en remettre d'une manière qui réduise la vulnérabilité chronique et qui facilite la croissance sans exclusion.
- *PNUD*: Processus de transformation qui consiste à renforcer l'aptitude des hommes, des femmes, des communautés, des institutions et des pays à anticiper et à prévenir les chocs, les tensions et le changement, à s'en remettre et à s'y adapter.
- *DFID*: Aptitude des pays, des communautés et des ménages à gérer le changement, en préservant ou en transformant leur niveau de vie face aux chocs ou aux tensions (par exemple un tremblement de terre, une sécheresse ou un conflit violent) sans compromettre leurs perspectives à long terme.
- *OCHA*: Aptitude des communautés et des ménages à supporter les tensions et les chocs.
- *Alliance globale pour l'initiative résilience (AGIR)*: Aptitude des ménages, familles, communautés et des systèmes vulnérables à faire face à l'incertitude et aux risques de choc, à résister aux chocs, à réagir efficacement, à se remettre et à s'adapter de manière durable<sup>70</sup>.

Indépendamment de leur source, toutes ces définitions partagent des principes essentiels. Fondamentalement, la résilience a trait à l'aptitude inhérente - ou à la force - des individus, des

<sup>69</sup> Réseau de plus de 51 donateurs et partenaires internationaux de développement organisé par USAID.

<sup>70</sup> The Global Alliance for Resilience (AGIR) – Sahel and West Africa Regional Roadmap, 2013, p. 8 (pour l'anglais).

communautés et des institutions à résister, à se remettre, à s'adapter et à se transformer face à des chocs donnés. Toutes les interventions menées à la suite d'une crise doivent donc commencer par le recensement des capacités et ressources existantes, et s'appuyer sur celles-ci. Certaines définitions de la résilience parlent également de l'anticipation et/ou de la prévention des chocs, mais ce n'est pas un aspect courant.

### **Risques (Risks)**

Dans le contexte des crises prolongées, les risques comprennent les éléments suivants, qui peuvent interagir selon des modalités complexes: les catastrophes causées par l'homme, les catastrophes et désastres naturels, les aspects liés aux conflits et à l'insécurité et les chocs et tensions économiques.

### **Chocs (Shocks)**

Les chocs sont des phénomènes naturels, des activités humaines ou des situations dangereux qui peuvent faire des morts ou des blessés ou avoir d'autres effets néfastes pour la santé, endommager des biens, entraîner la perte de moyens d'existence et de services, engendrer des perturbations sociales et économiques ou encore nuire à l'environnement<sup>71</sup>. Il peut s'agir d'événements d'apparition soudaine, inattendus et à fort impact (inondations, tremblements de terre, épidémies, conflit ou flambée des prix des denrées alimentaires, par exemple) ou d'apparition lente (sécheresse, volatilité des prix des denrées alimentaires, dégradation de l'environnement, par exemple).

### **Petits producteurs d'aliments et exploitants familiaux (Small-scale food producers and family farmers)**

Aux fins du présent document, les expressions «petits producteurs d'aliments» ou «exploitants familiaux» désignent les petits agriculteurs, les travailleurs agricoles et du secteur alimentaire, les artisans pêcheurs, les éleveurs/pasteurs, les peuples autochtones, les paysans sans terre, les pauvres des villes, les femmes et les jeunes. Ce sens est conforme aux catégories définies dans le document de 2009 relatif à la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale<sup>72</sup>.

### **Protection sociale (Social protection)**

Concept assez récent dans les politiques de développement, la protection sociale a rapidement pris sa place en termes de cadres conceptuels, d'influence sur les politiques, de crédits budgétaires, de programmes et de couverture. L'une des raisons de sa popularité est qu'elle s'attaque directement à la pauvreté et à la vulnérabilité, de sorte que ses effets sont immédiats et immanquablement évalués positivement. Il existe une multitude de définitions de la protection sociale. La plupart de ces définitions sont axées sur la gestion des risques et l'aide des pauvres, et certaines y ajoutent une dimension relative aux droits. Pour une analyse plus poussée et des propositions de définition de ce concept, on consultera le rapport de 2012 du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition intitulé «La protection sociale pour la sécurité alimentaire»<sup>73</sup>.

### **Tensions (Stresses)**

Par rapport aux chocs, les tensions sont des événements et des facteurs saisonniers de moindre ampleur et à faible impact qui fragilisent les moyens d'existence. On citera comme exemples le chômage, les variations de prix, la mauvaise santé, les conflits localisés, l'instabilité politique, la croissance démographique ou le changement graduel des conditions climatiques<sup>74</sup>.

<sup>71</sup>Pasteur, K. 2011. From vulnerability to resilience: A framework for analysis and action to build community resilience. Rugby: Practical Action.

<sup>72</sup> Disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/018/k7197f.pdf>.

<sup>73</sup> Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. 2012. *La protection sociale pour la sécurité alimentaire*. Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. (Disponible à l'adresse suivante: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Rapport-4-La\\_protection\\_sociale-Juin\\_2012.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Rapport-4-La_protection_sociale-Juin_2012.pdf)).

<sup>74</sup> Pasteur, K. 2011. *op. cit.*

### ***Retard de croissance (Stunting)***

Le retard de croissance traduit une taille insuffisante par rapport à l'âge. C'est un indicateur de la malnutrition chronique que l'on calcule en comparant le rapport taille/âge d'un enfant à une population de référence d'enfants bien alimentés et en bonne santé.

### ***Stratégie d'action sur deux fronts (Twin-track approach)***

La stratégie d'action sur deux fronts contre l'insécurité alimentaire et la faim, consolidée dans la pratique du Système des Nations Unies et approuvée dans le cadre d'un des Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, prévoit que l'on soit particulièrement attentif à des interventions à court et à plus long terme. Il importe de souligner que lorsque cette stratégie préconise une action «à long terme», cela ne veut pas dire que cette action sera entreprise à l'avenir ou une fois qu'une action à court terme sera achevée. Au contraire, les deux types d'intervention doivent être menés simultanément (il faut «agir sur deux fronts»), et de manière coordonnée, afin de remporter le combat contre la faim et de concrétiser progressivement le droit à une alimentation adéquate<sup>75</sup>.

### ***Sous-alimentation (Undernourishment)***

État d'une personne dont l'ingestion alimentaire ne comprend pas assez de calories (énergie) pour répondre aux besoins physiologiques minimaux. Cette notion traduit la capacité d'un pays à accéder aux aliments, une information qui est normalement tirée des bilans alimentaires élaborés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

### ***Insuffisance pondérale (Underweight)***

Émaciation ou retard de croissance, ou combinaison des deux, que l'on mesure en comparant le rapport poids/âge d'un enfant à une population de référence d'enfants bien alimentés et en bonne santé.

### ***Vulnérabilité (Vulnerability)***

La vulnérabilité a des sens différents en fonction des personnes dont il est question. Il existe de nombreuses définitions de la vulnérabilité et les spécialistes ne semblent pas s'accorder sur une définition unique et sur la façon de la mesurer. Cela étant, on peut dire de manière générale que la vulnérabilité est la probabilité, pour une personne, d'avoir à l'avenir un niveau de bien-être inférieur à une norme ou à une référence donnée. Pour une analyse plus poussée et des propositions de définition de ce concept, on consultera le rapport de 2012 du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition intitulé «La protection sociale pour la sécurité alimentaire»<sup>76</sup>.

### ***Émaciation (Wasting)***

L'émaciation traduit un processus récent et grave qui a conduit à une perte de poids importante, généralement associée à la privation de nourriture et/ou à la maladie. On calcule l'émaciation en comparant le rapport poids/taille (un des indices de nutrition) ou la circonférence du bras d'un enfant à une population de référence d'enfants bien alimentés et en bonne santé. Techniquement, on parle d'émaciation lorsque l'enfant présente un rapport poids/taille inférieur de 2 écarts types à la moyenne d'une population de référence. On utilise souvent cette notion pour évaluer la gravité des situations d'urgence étant donné qu'elle est étroitement liée à la mortalité.

<sup>75</sup> Voir le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (2013). Disponible à l'adresse suivante: [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1213/gsf/GSF\\_Version\\_2\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1213/gsf/GSF_Version_2_FR.pdf).

<sup>76</sup> Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. 2012. *Social protection for food security*. Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. (Disponible à l'adresse suivante: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Rapport-4-La\\_protection\\_sociale-Juin\\_2012.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Rapport-4-La_protection_sociale-Juin_2012.pdf)).